CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

SESSION ORDINAIRE DE 2011

COMPTE RENDU INTÉGRAL

Séance du 6 septembre 2011

Au cœur du G20 : une nouvelle dynamique pour le progrès économique, social et environnemental

---

SOMMAIRE

COMMUNICATIONS **5**
Présences en tribune d'honneur et au banc du gouvernement et du parlement 5
Décès 6
Ordre national de la Légion d'Honneur 7
Nomination - Affectation 7
Saisines 7

AU CŒUR DU G20 : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE PROGRES ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL **9**

PRÉSENTATION DU PROJET D'AVIS **11**

ALLOCUTION DE M. XAVIER BERTRAND, MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, ET DE LA SANTÉ **20**

DISCUSSION GÉNÉRALE **25**
CFTC - M. Coquillion 26
Unsa - Mme Dupuis 27
CGT - M. Delmas 29
Associations - M. Charhon 30
CGT-FO - Mme Millan 31
Entreprises - Mme Vilain 33
Personnalités qualifiées - M. Obadia 34
Personnalités qualifiées - Mme Cayet 36
CFDT - Mme Pichenot 37
Coopération - M. Verdier 38
Professions libérales - M. Gordon-Krief 39
CFE-CGC - M. Lamy 41
Groupe Outre-mer - M. Ledée 42
Organisations étudiantes et mouvements de la jeunesse - M. Dulin 44
Agriculture - M. Lemétayer 45
Environnement et nature - Mme Mesquida 47
UNAF - Mme Therry 48
Mutualité - Mme Vion 49
Artisanat - Mme Sassano 50
Personnalités qualifiées - M. Aschieri 52

RÉPONSE DES RAPPORTEURS **53**

DISCUSSION DES AMENDEMENTS **55**

VOTE SUR L'ENSEMBLE DU PROJET D'AVIS **55**

ANNEXES 59
Annexe 1 : Amendements déposés sur le sujet *Au cœur du G20 : une nouvelle dynamique pour le progrès économique, social et environnemental* 61
Annexe 2 : Suites données par la section des affaires européennes et internationales aux amendements déposés sur le sujet *Au cœur du G20 : une nouvelle dynamique pour le progrès économique, social et environnemental* 63
Annexe 3 : *Au cœur du G20 : une nouvelle dynamique pour le progrès économique, social et environnemental.* Diaporama illustrant les propos de MM. Bernard Guirkinger et Guy Vasseur, rapporteurs..65

Présidence de M. Jean-Paul Delevoye

La séance est ouverte à 14 heures 30.

M. le Président. La séance est ouverte.

COMMUNICATIONS

Présences en tribune d'honneur et au banc du gouvernement et du parlement

M. le Président. Chers collègues, j'aimerais au début de cette séance consacrée au projet d'avis sur le G20 saluer les personnalités qui nous font l'honneur d'être parmi nous.

D'abord, les parlementaires, M. Jean-Marc Roubaud, député du Gard, représentant M. Bernard Accoyer, Président l'Assemblée Nationale, Mme Monique Papon, sénateur de la Loire-Atlantique, représentant M. Gérard Larcher, Président du Sénat. Je les salue en votre nom à tous.

Je voudrais aussi remercier chaleureusement M. Staffan Nilsson, Président du Comité économique et social européen, accompagné de Mme Dauphinelle Clément, membre de son cabinet. Nous avons décidé de nouer des liens très étroits entre nos différentes commissions et de faire en sorte que, sur les enjeux mondiaux, les conseils économiques puissent être des lieux de pédagogie des peuples, de débats citoyens. Nous aurons une rencontre à La Haye sur *Quelle espérance donner aux jeunes ?*, sujet politique lourd actuellement.

(*Applaudissements*)

Je voudrais aussi saluer une personnalité pour laquelle j'ai beaucoup d'estime, que nous avons déjà rencontré à plusieurs reprises. Il s'agit de M. Marcos Peña Pinto, Président du Conseil économique et social espagnol, accompagné de son directeur de cabinet, M. José Gonzalez de Lena Alvarez.

(*Applaudissements*)

Le Président Peña Pinto nous disait à quel point les débats en Espagne sont des débats lourds. 40 % des jeunes sont au chômage ; des jeunes souvent issus de milieux modestes qui ont été formés, qui sont traumatisés par le paradoxe qu'ils vivent, c'est-à-dire avoir un diplôme, donc l'espoir d'une réussite professionnelle, mais un espoir complètement anéantie par la crise que traverse actuellement l'Espagne.

Je veux saluer également Mme Dolana Msimang, ambassadeur d'Afrique du Sud, accompagnée de M. Moagalane, secrétaire, M. Gian Luca Greco, conseiller à l'ambassade d'Italie, M. Thomas Wriessnig, ministre-conseiller, directeur du service économie à l'ambassade d'Allemagne, M. Michael Cutts, premier secrétaire de l'ambassade d'Australie, M. Anton Arkhipov, premier secrétaire de l'ambassade de Russie, Mme Sharmila Walavalkar, diplomate à l'ambassade de l'Inde, M. Tri Tharyat, conseiller aux affaires économiques de l'ambassade d'Indonésie, Mme Cécile Abeloos pour la représentation en France de la commission européenne, M. Jean-François Trogrlic, directeur de bureau de l'OIT en France, accompagné de Mme France Auer, conseillère en charge du G20 au bureau de l'OIT en France, M. Pierre Habbard, conseiller de M. John Evans, secrétaire général de la commission syndicale consultative auprès de l'OCDE à Paris, M Emmanuel Van Der Mensbrugghe, directeur des bureaux européens du Fonds monétaire international.

Leur présence reflète l'intérêt qui est porté aux travaux du Conseil économique, social et environnemental.

Décès

M. le Président. J'ai porté en votre nom à tous l'expression de notre soutien à Mme Françoise Vagner, du groupe de la CGT, qui a récemment perdu son époux brutalement. Je veux renouveler en votre nom au groupe de la CGT et à Mme Vagner en particulier, toutes nos condoléance et notre soutien amical devant la cruauté du destin qui l'a frappée.

Je voudrais rappeler à votre mémoire le départ de M. Félix Nicolo, décédé le 2 juillet 2011 ; membre de l'Union régionale de la CFDT. Il avait adhéré dès son apprentissage à la jeunesse ouvrière chrétienne, dont il devient après-guerre responsable lorientais, départemental, régional puis national.

En 1964, il rejoint la CFDT et il adhère au centre national de formation syndicale. Il a pris une part active à la promotion de la Bretagne. Il fut nommé au conseil économique et social au titre du groupe de la CFDT du 1er septembre 1974 au 31 août 1979. Il était un membre actif de la section des économies régionales et de l'aménagement du territoire.

M. Jean Ruault est décédé le 19 juillet 2011. Il était né à Livre la Touche en Mayenne. Ingénieur de formation, il a été inspecteur général d'Électricité de France, conseiller auprès du directeur général d'EDF, puis auprès du Président du conseil d'administration. Il a occupé les fonctions de Président de la commission énergie du centre européen de l'entreprise publique.

Il fut nommé au conseil économique et social au titre du groupe des entreprises publiques du 1er septembre 1984 au 31 août 1989.

Pour M. Vagner et l'ensemble de nos collègues, je vous demande d'observer une minute de silence.

(*L'assemblée, debout, observe une minute de silence*)

La vie est ainsi faite que nous avons de tristes nouvelles à partager mais aussi des moments de fierté, de sympathie.

Ordre national de la Légion d'Honneur

M. le Président. Je voudrais que nous adressions toutes nos félicitations à celles et ceux qui ont été promus dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur par décret du Président de la République en date du 14 juillet 2011 : Mme Dominique Meyer, ici présente, a été promue Commandeur dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur ; Mme Christel Prado et M. Jean-Claude Etienne ont été nommés Chevaliers dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur.

(*Applaudissements*)

Nomination - Affectation

M. le Président. Nous avons reçu une lettre du Premier ministre désignant en qualité de membre du CESE à compter du 1er juillet 2011, M. Bruno Duchemin, du groupe de la CFDT, en remplacement de M. Francis Vandeweeghe, démissionnaire. Il siégera à la section de l'aménagement durable des territoires.

(*Applaudissements*)

Saisines

M. le Président. Le Bureau de ce matin a décidé de l'affectation aux sections de plusieurs saisines gouvernementales.

En effet, le Conseil ayant été saisi par le Premier ministre sur l'ouverture à la concurrence des services ferroviaires de voyageurs le Bureau a souhaité que la partie principale soit confiée à la section de l'aménagement durable des territoires, la partie statutaire étant confiée à la section du travail et de l'emploi.

Il appartiendra aux deux sections de bien vouloir élaborer entre elles leur mode de fonctionnement et de désigner les rapporteurs.

Concernant *La mise en œuvre du Grenelle de l'environnement*, un débat a eu lieu et compte tenu de la transversalité des problèmes, le Bureau a estimé que cette saisine gouvernementale devait être soutenue par une commission temporaire ; nous allons diffuser à chacun des groupes les règles qui avaient été édictées lors de la mise en place de la commission temporaire « dépendance », et la semaine prochaine, le Bureau statuera sur la présidence et les différents rapporteurs.

Le gouvernement nous a également saisis sur la future politique commune des pêches ; cette saisine a été attribuée à la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.

Le groupe CGT avait attiré notre attention sur le fait que nous avions pris la décision, juste et bien fondée, que nous ne pouvions enclencher le système de retraite du CESE qu'à partir du moment où nous avions mis en place notre retraite à titre principal. L'esprit de cette nouvelle disposition était d'éviter que des anciens conseillers puissent bénéficier de la pension du Conseil alors qu'ils étaient toujours en activité. Mais, au titre des carrières longues, nous pouvions nous trouver dans le paradoxe que quelqu'un pourrait bénéficier sa retraite principale et devoir attendre pour bénéficier de la retraite du CESE. Nous avons décidé de corriger ce qui nous semblait être une injustice. Je parle sous le contrôle de nos questeurs, à qui vous pourrez demander des précisions si vous le souhaitez.

Deuxièmement, nous avons été saisis pour des demandes de publication de rapports, notamment sur *les inégalités à l'école* et *l'ANRU*. Les avis sont diffusés à quelque deux milles personnes, consultables et téléchargeables sur internet. À la demande des Présidents des sections concernées et des rapporteurs, nous pourrions - pour des documents clairement identifiés - procéder à une édition, en interne, par notre service de reprographie, en tenant compte des besoins de chacun.

Enfin, nous vous avions proposé, après l'adoption du règlement intérieur, d'en faire le bilan un an après. Nous en avons largement débattu entre les différents membres du bureau, et un questionnaire va être adressé à chacun des groupes. Ces questionnaires retournés au bureau seront traités par celui-ci et permettront de nourrir un riche débat entre Présidents de section, Présidents de groupe, membre du Bureau. Au final, ceci pourra aboutir à un débat public au cours duquel chacun pourra apporter sa contribution, optimisant ainsi l'efficience de notre CESE. J'en profite pour saluer la maîtrise des dépenses assurée par les uns et les autres, mais j'aurais l'occasion avec les questeurs de faire le point sur cet aspect.

Enfin, je vous informe qu'à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le Palais d'Iéna ouvrira ses portes au public les 17 et 18 septembre, de 10 heures à 17 heures. N'hésitez-pas à inciter votre entourage à venir découvrir ce magnifique palais !

AU CŒUR DU G20 : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE PROGRES ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

M. le Président. Je vais d'abord demander au Président Veyrier de nous rappeler le contexte de ce projet d'avis.

M. Veyrier, Président de la section des affaires européennes et internationales. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les parlementaires, Monsieur le Président du comité économique et social européen, Monsieur le Président du conseil économique et social espagnol, Mesdames et Messieurs, Chers collègues, lors de la mise en place de la nouvelle mandature de notre assemblée et de sa section des affaires européennes et internationales, très vite et spontanément, l'un des sujets sur lesquels il nous a semblé prioritaire de travailler fut celui du G20.

Vous le savez, le G20 a été mis en place en 1999 par les ministres des économies et des finances suite aux crises financières qu'avait connues notamment la région Asie. L'objectif alors était de tirer les conséquences de ces crises pour éviter qu'elles ne se reproduisent, en agissant notamment sur la régulation financière. Force fut de constater, fin 2007, puis en 2008 tout particulièrement, que cela n'avait pas suffi - loin s'en faut -, puisque la crise a explosé sur les marchés boursiers et que nous nous sommes trouvés face à ce que les uns et les autres ont qualifié de l'une des plus graves crises économiques et financières que le monde a connue, en tout cas depuis 1929.

Force a aussi été de constater, à cette époque, qu'il n'y avait peut-être pas seulement la question de la finance (même si celle-ci était majeure et centrale), mais également la question du modèle. Une place importante est attribuée au rôle des institutions, et notamment à celui de l'Organisation internationale du travail. Il se trouve que l'OIT avait mis en place en 2004 une commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation ; à l'époque, cette commission avait rendu un rapport qui caractérisait la situation - je résume et je cite - comme « *étant un processus actuel de mondialisation qui génère des déséquilibres du fait notamment que des richesses sont créées, mais ne sont d'aucun profit pour trop de pays et trop de personnes.* » C'était en 2004 et il a fallu malheureusement attendre 2008 pour s'apercevoir qu'il fallait agir sur le système.

Les chefs d'État et de gouvernement, à l'initiative notamment du Président de la République française, ont pris la décision de convoquer le G20 pour réagir face à la gravité de cette situation. Nous ne pouvions pas mieux anticiper l'actualité du travail que notre section a fourni au cours des derniers mois, ne serait-ce - malheureusement - qu'au vu des développements actuels de la crise, qui amènent incontestablement à poser très sérieusement la question du danger qu'il y a de poursuivre. Et le danger, je me permets cette liberté, de ne pas renverser le système qui nous a conduits à cette crise.

Chômage, précarité, pauvreté, austérité dominent les débats, nourrissent les inquiétudes, les angoisses de nombre de nos concitoyens et, bien plus largement, de populations dans le monde. Les révoltes des pays arabes, heureuses d'une certaine façon, bien que violentes, en sont sans doute une des manifestations. Les ferventes révoltes et les réactions dans les pays d'Europe voisins en sont aussi, sans doute, une démonstration.

Il y a urgence ! Il y va de la crédibilité de nos institutions. Ces débats ont beaucoup occupé notre section. Il y a danger pour le crédit de la parole politique, il y a peut-être danger pour la République, pour la démocratie. C'est ce qui a motivé l'ensemble de notre section.

Nos deux rapporteurs sont les deux Vice-présidents de la section. Nous avons souhaité lancer les travaux de notre section de cette façon pour engager les travaux de l'ensemble des conseillers de la section des affaires européennes et internationales. Nos débats ont été nourris, nous avons eu la chance de pouvoir bénéficier d'auditions du plus haut niveau. Dans le contexte de la présidence française du G20, cette année, nous avons pu participer en tant que membres de la section à la conférence du G20 consacrée à la cohérence entre les institutions et à la place de la dimension sociale vis-à-vis des institutions financières et commerciales.

Je vais maintenant laisser le soin à nos deux rapporteurs de vous présenter les conclusions auxquelles nous sommes arrivés.

(*Applaudissements*)

M. le Président. Merci, Monsieur M. Veyrier. Je salue à la tribune la présence de M. Stoléru, ancien ministre.

La parole est à nos deux rapporteurs.

(*Arrivée de M. Xavier Bertrand, ministre du Travail, de l'emploi et de la solidarité.*)

M. le Président. Monsieur le ministre, nous sommes sensibles à votre présence. M. Veyrier, Président de la section des affaires européennes et internationales du CESE, a indiqué que notre projet d'avis arrive après une période extrêmement compliquée.

Nous voyons bien que la situation est empreinte de gravité dans la réflexion des peuples. M. Obama doit s'exprimer sur la problématique de la croissance et de l'emploi aux États-Unis, eux-mêmes s'interrogeant sur le *modèle américain*.

Vous êtes à la veille d'un sommet de Cannes, puis d'un sommet de Durban sur le climat, et chacun s'interroge sur l'intérêt évident qu'il y a de sauver le système. Sinon, c'est l'effondrement ; mais, sauver le système sans lutter contre l'inquiétude des peuples pourrait maintenir le système financier et déclencher probablement des séismes politiques extrêmement préoccupants.

Traiter dans l'urgence les conséquences de la faillite d'un système sans peser sur les objectifs pouvant nourrir des espérances collectives pose la question de la responsabilité du politique, de la parole politique, de l'attitude politique, de la restauration de l'autorité politique.

Et si les Conseils économiques et sociaux, Monsieur le ministre, pouvaient aider les gouvernements à faire en sorte que l'organisation du G20 ne soit pas un spectacle auquel ils se sentent étrangers, mais puisse avoir, sous la présidence française, une capacité de peser sur le destin du monde, dans lequel chacun doit se sentir impliqué. Cette pédagogie des enjeux du G20, cette pédagogie sur les décisions qui pourraient être prises, nous souhaitons la développer avec le Président Nilsson.

Nous venons d'évoquer avec le Président Peña Pinto la capacité, pour les différents conseils économiques et sociaux européens, de débattre de ces enjeux et peut-être de débattre de différents avis selon nos pays. Mais j'ai aussi saisi l'ensemble des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux pour qu'au plus près de la vie quotidienne de nos concitoyens, il puisse y avoir un débat afin que nous ayons, non pas un « G20 hôpital » soignant les maux d'un système qui arrive à bout de souffle, mais un G20 de mobilisation pour faire en sorte que nous puissions rebâtir, non seulement des perspectives économiques positives, mais aussi des projets de société qui permettront de concilier non pas la seule satisfaction des agences de notation, mais également l'espérance des peuples.

Je voudrais donc passer sans plus tarder la parole aux deux rapporteurs, M. Bernard Guirkinger et M. Guy Vasseur, qui vont vous présenter des pistes qui, j'espère, vous aideront à réussir ce G20 de Cannes sous présidence française.

PRÉSENTATION DU PROJET D'AVIS

M. le Président. Monsieur Guirkinger, je vous donne la parole.

M. Guirkinger, rapporteur. Monsieur le ministre, vous mesurez à travers cette introduction que les attentes vis-à-vis du G20 sont absolument énormes ; les priorités fixées par la présidence française sont d'ores et déjà ambitieuses ; nous nous réjouissons que le Premier ministre ait saisi le Conseil économique, social et environnemental dans le cadre des travaux que nous avions déjà engagés en soulignant : « *La présidence française souhaite mieux intégrer, et de manière pérenne, la dimension sociale dans les travaux du G20* ».

Votre présence cet après-midi, le temps que vous nous consacrez, illustrent cette volonté du Président de la République.

Avec Guy Vasseur, nous allons résumer les points essentiels de notre projet d'avis, mais avant cela et en quelques mots, je voudrais présenter le contexte dans lequel notre section a travaillé.

Il y a trois constats. Le premier constat, c'est que le libéralisme et la croissance des échanges de biens et de services dominent le monde depuis plusieurs décennies. Le commerce international des marchandises et des services a été multiplié par quatre au cours des vingt dernières années et la circulation des capitaux financiers a explosé.

Aujourd'hui, les transactions qui relèvent de l'économie réelle sont plus faibles, parfois beaucoup plus faibles, que les transactions financière et la mondialisation est un *process* global. Tout à l'heure, M. Veyrier, Président de la section, a rappelé l'impact que cela a sur nos modes de vie.

Le deuxième constat que nous avons fait est que cette libéralisation des échanges a, certes, généré de la croissance ; depuis le début des années quatre-vingt-dix, la richesse mondiale s'est globalement accrue, la part de la population mondiale vivant sous le seuil de pauvreté a diminué, la liberté et la démocratie ont progressé. Mais le troisième constat que nous faisons, et c'est le constat le plus important sur le plan politique, c'est que les situations intolérables perdurent, voire s'aggravent.

Sur le plan social, les richesses produites ont été mal réparties, les écarts de richesse ont augmenté dans la plupart des pays, le chômage et la précarité progressent et les difficultés se concentrent sur certains groupes particulièrement vulnérables dont les jeunes.

Ces inégalités croissantes sont perçues par tous et sont de moins en moins acceptées par l'immense majorité des citoyens, que ce soit en France, en Europe ou dans le monde. Le pessimisme est omniprésent et la reprise économique est insuffisante pour créer suffisamment d'emplois.

Dans le même temps, les tensions sur les matières premières vont croissant et les catastrophes écologiques sont de plus en plus violentes. Quand on parle de catastrophes écologiques, j'aime bien rappeler qu'elles frappent d'abord les plus pauvres.

Ces tensions, ces catastrophes, menacent la sécurité et la paix.

Bref, notre modèle économique, le modèle économique sur lequel, nous, occidentaux, avons bâti notre prospérité et sur lequel nous avons fondé la mondialisation, aujourd'hui, n'est pas durable.

Dans ce contexte, le G20 a un rôle essentiel à jouer. Des point mis à l'ordre du jour par la présidence française illustrent la volonté de progresser vers un nouvel ordre économique plus équilibré, plus juste, plus durable, mais il faut aller vite, il faut aller beaucoup plus loin.

Les sujets abordés lors des sommets du G20 sont complexes, souvent très techniques, mais en fin de compte, et c'est cela qu'il faut réaliser, les décisions qui seront prises ou celles qui ne seront pas prises vont concrètement impacter la vie quotidienne des salariés, des entrepreneurs et des agriculteurs. Nous sommes tous concernés par le G20, c'est pourquoi il est important que nous, représentants de la société civile, exprimions notre point de vue.

Notre projet d'avis se fonde sur deux convictions. La première est que la croissance économique n'est pas une fin en soi ; la croissance économique doit avoir pour objectif d'améliorer le bien-être ; cela veut dire donner la priorité à la création d'emplois, à la lutte contre les inégalités, à la lutte contre la pauvreté.

La croissance doit apporter du bonheur, du bonheur aujourd'hui et du bonheur pour les générations futures.

La deuxième conviction, c'est qu'au cours des trois dernières décennies, les dirigeants politiques occidentaux ont renoncé à contrôler les activités économiques.

Ils ont soutenu la libéralisation des flux économiques et financiers en faisant une confiance aveugle au laisser-faire. Les décideurs politiques n'ont pas rempli le mandat donné par leurs électeurs. Les responsables politiques doivent reprendre de manière urgente le contrôle des activités économiques et financières et doivent réguler, piloter la mondialisation pour la mettre au service de l'intérêt général et du développement humain.

Notre projet d'avis s'articule autour de trois priorités. La première concerne le fonctionnement des institutions internationales. Nous appelons à plus de cohérence et plus de coordination. Il faut repenser, réorienter, rééquilibrer les objectifs et le fonctionnement des instances internationales.

Dans le système actuel, l'économique, le social et un peu l'environnement sont traités de façon extraordinairement cloisonnée. Il faut imposer aux organisations internationales un fonctionnement moins cloisonné. Toutes les organisations internationales doivent intégrer dans leur plan d'action les composantes économique, sociale et environnementale pour plus de cohérence et plus de coopération.

Pour notre section, cela signifie que le poids de l'Organisation internationale du travail, l'Organisation mondiale de la santé, de la FAO doit être absolument revalorisé face à l'OMC, au FMI ou à la Banque mondiale. Nous avons, en particulier, insisté sur le rôle de l'OIT. Nous sommes convaincus que cette organisation doit jouer un rôle crucial dans l'émergence d'une régulation sociale. Notre projet d'avis insiste pour que le Pacte mondial pour l'emploi, dont le G20 lui-même a reconnu la pertinence à Pittsburgh en novembre 2000, fasse l'objet d'un suivi particulier.

Nous estimons aussi que les considérations sociales devraient être prises en compte dans le processus d'élaboration des normes et des règlements de l'OMC. Le projet d'avis énonce des pistes concrètes et reprend, en particulier, une question évoquée par le Président de la République sur les questions préjudicielles.

Nous demandons aussi que l'OIT soit systématiquement représentée aux réunions des chefs d'État et de gouvernement, au même titre que les directeurs généraux du FMI et de l'OMC. Il n'est pas normal non plus que tous les membres du G20 n'aient pas ratifié les conventions fondamentales de l'OIT qui concernent le travail des enfants, la liberté syndicale et le travail décent. Il est important que la France arrive à convaincre tous les membres du G20 de remédier à cette situation.

En un mot, nous demandons plus de cohérence et de coordination pour une concurrence loyale et équitable, sans dumping social ni environnemental.

Dans ce cadre, nous insistons pour que la dimension environnementale soit enfin intégrée dans les débats internationaux. Notre assemblée a, à plusieurs reprises, appelé à la création d'une organisation internationale de l'environnement. Les chefs d'État et de gouvernement doivent maintenant le décider.

Le changement climatique est une réalité. En 2010, les émissions de gaz à effet de serre ont atteint un sommet record. Il est impossible d'imaginer que les chefs d'État et de gouvernement se réunissent au mois de novembre sans envoyer un signal politique à la conférence de Durban demandant que des engagements concrets soient pris pour lutter contre le changement climatique.

Le G20 ne va pas se substituer aux organisations multilatérales existantes ni remplacer l'OMC ou le FMI et encore moins l'ONU. Reste qu'il représente les économies les plus importantes - près de 90 % du PIB mondial - et qu'aucun changement, aucune évolution significative ne pourra intervenir sans passer par les chefs d'État et de gouvernement membres du G20.

C'est une approche pragmatique et réaliste que le projet d'avis entend privilégier. Notre section considère que le rôle d'impulsion politique du G20 doit être absolument renforcé. Le G20 a acquis une légitimité en situation de crise, il faut maintenant le consolider et le transformer en *G20 de construction d'un nouvel ordre économique mondial*.

Nous soutenons à ce titre plusieurs évolutions structurelles pour améliorer la représentativité du G20 et son efficacité. Nous l'avons déjà dit tout à l'heure, la crédibilité du G20 et celle des grands responsables politiques passera par la capacité à surmonter les intérêts nationaux et à court terme et en prenant de vrais engagements contraignants.

Pour vous présenter la deuxième partie de notre projet d'avis sur la protection sociale, je cède la parole à mon collègue, Guy Vasseur.

M. Vasseur, rapporteur**.** Monsieur le ministre, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Chers collègues, dans le droit fil de ce que vient de présenter Bernard Guirkinger, les émeutes de la faim en 2008, la crise économique actuelle, de même que les révolutions arabes nous ont montré l'importance, si besoin était, d'une véritable mobilisation pour plus de justice sociale. Qu'il s'agisse de protection sociale, de sécurité alimentaire ou de développement, il est inadmissible qu'à l'aube du XXIème siècle des individus n'aient pas accès à l'alimentation, à un minimum de prestation de base dans le domaine de la santé, du logement, de l'accès à l'eau ou à l'éducation.

À ce titre, nous nous félicitons que le G20 ait décidé d'élargir ces thématiques, notamment à l'emploi et à l'agriculture, par des actions spécifiques, grâce à l'impulsion de la présidence française.

Le travail est source de revenus, mais également de bien-être des individus et de leur famille, à condition qu'il se déroule dans des conditions décentes. En effet, une meilleure protection sociale, un filet de sécurité amortissant l'impact des crises sont des conditions non seulement de croissance économique équitable, mais également de stabilité sociale à l'échelle du pays mais, plus

globalement, des régions concernées. C'est pourquoi, la saisine de notre assemblée par le Premier ministre insiste particulièrement sur les précarités sociales du G20.

L'accès à un socle de protection sociale minimum doit être affirmé par le G20. Concrètement, nous proposons que le G20 incite ses membres à ratifier la convention 102 de l'OIT sur la norme minimale de protection sociale et s'appuie sur les conclusions du groupe consultatif mondial sur le socle de protection sociale qui prône, notamment la mise en oeuvre des politiques de protection sociale et d'emploi globales, cohérentes et coordonnées, afin de garantir des services et des transferts sociaux tout au long de la vie, en prêtant une attention particulière aux groupes vulnérables. J'y ajoute aussi l'attention que nous devons porter à la situation faite aux femmes dans un bon nombre de pays.

Bien évidemment, nous sommes conscients des impératifs budgétaires et nous appelons les pays du G20 à tenir compte de la faisabilité budgétaire. Le G20 doit donc étudier, en lien avec le FMI et la Banque Mondiale, les modes de financement envisageables de ce socle.

Pour la première fois, les thématiques agricoles et alimentaires sont au cœur des réflexions du G20 pour garantir le droit d'accès à une alimentation en quantité suffisante, saine et de qualité, et dans le cadre d'un développement durable, au nord comme au sud, condition indispensable à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des objectifs du millénaire.

Le secteur agricole a élaboré une déclaration solennelle lors de la réunion de cent vingt délégations internationales à Paris - le G120. Après une négociation délicate, le G20 agricole a abouti à un plan d'action, en cinq volets, sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture. Succès qui reste néanmoins à concrétiser.

Notre assemblée l'a réaffirmé à plusieurs reprises lors de rapports ou de conférences internationales, le droit à l'alimentation est inaliénable et doit faire l'objet de politiques publiques agricole et alimentaire ambitieuses. Une agriculture familiale pourvoyeuse d'emploi en harmonie avec les écosystèmes prodiguant des biens sains et de qualité, adaptés aux demandes locales et valorisant les productions auprès des consommateurs sensibilisés, constitue la base d'un développement solide et durable. C'est un investissement stratégique pour une agriculture économiquement et durablement performante qui doit être engagé. Que ce soit au sein de l'Union européenne avec la PAC ou, comme dans certains pays, ces politiques sont efficaces et permettent plus de sûreté alimentaire et un développement équilibré des zones rurales.

J'ajouterai à titre personnel que ces politiques doivent être menées en concertation avec la société civile et notamment avec les organisations de producteurs.

J'ai dit « *à titre personnel* », mais je pense que l'ensemble des membres du CESE partage ce point de vue.

Pour cela, il faut des moyens. Les promesses de dons faites au sommet de L'Aquila à hauteur de vingt-deux milliards d'euros doivent être tenues. Cela suppose de lutter contre la volatilité des prix agricoles, catastrophique tant pour les producteurs, qui n'ont aucune visibilité sur leurs investissements, que pour les consommateurs, qui ne peuvent s'acheter des denrées de première nécessité. Le marché, simple mise en relation de l'offre et de la demande, ne permet pas de répondre à la non-solvabilité des personnes souffrant de la faim.

Nous appelons donc à améliorer la connaissance des marchés agricoles et leur fonctionnement par l'instauration d'un système de collecte des données sur l'état des marchés, et à ce que chaque pays joue le jeu de la transparence. Le système lancé au sein de la FAO est un premier pas. Ce système ne sera efficace que s'il aboutit à la prise de décisions appropriées et collectives pour garantir les approvisionnements : la constitution de réserves stratégiques gérées par un organisme indépendant et un système de solidarité de transfert des produits alimentaires de base entre pays exportateurs et pays importateurs.

La crise de 2007-2008 nous a montré la responsabilité qu'avaient les pays agro-exportateurs à honorer leurs contrats, au risque sinon de déstabiliser non seulement les marchés agricoles mais l'équilibre social de pays entiers.

Face à l'urgence des crises qui se multiplient, il convient également d'anticiper et d'apporter des réponses rapides. Le forum de réaction rapide prévu par le G20 agricole pourrait ainsi y contribuer.

Plus que jamais - et nous en sommes persuadés au sein de la section -, la constitution de stocks physiques de matières premières agricoles est indispensable, qu'il s'agisse de stocks de régulation ou de réserves de sécurité, comme il en existe dans le secteur énergétique. Ils permettront de lisser les évolutions des marchés et de limiter les crises alimentaires.

Je n'insisterai pas sur ce qu'a déjà évoqué Bernard Guirkinger, à savoir qu'une meilleure coordination et cohérence dans les décisions entre les organisations internationales, notamment au sein de la FAO, en matière d'exportations, d'importations et de stockage, est indispensable.

Nous le savons, nous aurons à nourrir neuf milliards d'habitants en 2050. Certains doutent déjà de la faisabilité de ce défi. C'est pourquoi nous souhaitons que ce G20 agricole soit pérennisé au-delà de la présidence française, afin de maintenir une vigilance constante sur cette question vitale.

La sécurité alimentaire est le premier stade d'un développement mondial plus équilibré et durable. Les pays du G20 les plus riches de la planète doivent renforcer leur appui au développement économique des pays pauvres. Nous demandons qu'ils aident les pays en développement à soutenir la création de richesse *via* le financement d'infrastructures clés, notamment dans les secteurs de l'eau, des transports, de l'énergie, du stockage.

Comment accepter que plus de 30 % des aliments soit perdus ?

Tout comme l'alimentation, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, désormais droits fondamentaux reconnus par l'ONU, doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Le prochain Forum de l'eau à Marseille est une occasion que nous devons saisir. Chacun doit y prendre sa part - organisations internationales, banques de développement régional, partenaires privés - pour développer des projets de coopération opérationnelle, en particulier en Afrique. Cela suppose également que les pays du G20 intensifient leurs efforts en faveur de l'aide publique au développement et respectent l'objectif d'y consacrer 0,7 % du revenu national brut, comme demandé par les Nations unies.

Les pays en développement ont besoin de financements pérennes pour résoudre la question alimentaire, qui ne peuvent se fonder sur des subsides au montant aléatoire selon les années.

Toujours conscients du contexte budgétaire contraint, nous préconisons de faire plus et mieux en instaurant des financements innovants, bien définis, comme une taxe internationale sur les transactions financières. L'aide sera plus efficace si sont garanties une meilleure cohérence des programmes de l'ensemble des donateurs, une évaluation des résultats et une transparence des comptes auprès des parlements et des sociétés civiles.

En espérant que la présidence française du G20 saura tirer profit de ces recommandations, je cède à nouveau la parole à Bernard Guirkinger, mon co-rapporteur, que je remercie largement. Lorsque l'on est deux co-rapporteurs, le travail se partage équitablement. Mes responsabilités de Président des chambres d'agriculture m'ont amené à plusieurs reprises dans des pays de l'Union européenne, dans le cadre de la réforme de la PAC 2013. J'ai donc souvent été absent lors des réunions de section ; ce n'était pas bien, Monsieur le Président, mais c'était dans l'intérêt général de notre pays. Non seulement Bernard a compensé, mais il a été plus opérationnel que moi. Je voulais le remercier et que l'ensemble du CESE le sache.

Je remercie également l'ensemble de la section pour la qualité de nos échanges et du travail réalisé.

Bernard Guirkinger va donc présenter la dernière partie de notre projet d'avis sur la restauration de la confiance. Je lui donne la parole. Merci.

(*Applaudissements*)

M. Guirkinger, rapporteur. La troisième partie est consacrée à la restauration de la confiance des citoyens. Ils n'ont plus confiance dans les acteurs économiques et financiers. Notre section appelle avec beaucoup de force pour une vraie gouvernance économique et financière. Cela passera par un renforcement du rôle du FMI, mais aussi par un changement de son comportement. Il faut qu'il soit équitable, que les pays soient grands ou petits. Il doit être plus représentatif. Dans notre avis, nous avons repris une série de propositions faites par M. Camdessus.

Dans notre avis, nous avons également évoqué le système monétaire international, qui fonctionne très mal aujourd'hui. Nous nous sommes inspirés des propositions exprimées et synthétisées par M. Aglietta, consistant à avoir une approche très pragmatique. Il ne faut pas rêver d'un nouveau système monétaire international qui retrouve sa stabilité du jour au lendemain, mais construire

autour de trois zones prioritaires - autour du dollar, de l'euro et du yuan - et rechercher des compromis viables entre ces trois monnaies.

Je voudrais dire quelques mots complémentaires sur la régulation financière, probablement la chose la plus importante et qu'il faut engager avec le plus de détermination.

Les pistes d'action sont très techniques. C'est pourquoi je voudrais résumer trois idées fortes.

La première est que les activités financières doivent être au service de l'économie réelle. Les financiers l'oublient et continuent de l'oublier.

Les activités financières ne doivent pas être dans une position qui leur permette de capter une part disproportionnée de la richesse produite. C'est un élément de la chaîne de valeur, ce n'est pas au-dessus de l'économie réelle. La faillite de tel ou tel établissement financier, qui n'est jamais que la sanction d'une prise de risque inconsidérée, ne doit pas mettre en péril l'ensemble du système économique.

Dans notre projet d'avis, nous avons toute une série de mesures techniques, dont certaines ont un caractère très radical. J'en cite deux ou trois.

Nous demandons la suppression pure et simple des produits financiers trop complexes, sans intérêt pour l'économie réelle, auxquels plus personne ne comprend rien. Après quelques mois de travail sur ces questions, je n'ai toujours pas compris pourquoi l'on n'interdit pas les ventes à découvert.

Nous demandons une distinction des opérateurs physiques et des opérateurs financiers sur les produits dérivés des marchés à terme des matières premières et matières agricoles.

Nous demandons plus de transparence et une poursuite des efforts engagés sur les paradis fiscaux, qui sont un véritable fléau, d'abord pour les pays les plus pauvres.

Nous avons traité dans notre rapport la dimension européenne. Nous avons beaucoup hésité sur la manière de l'aborder. Finalement, nous avons intégré la dimension européenne dans les différents chapitres en ayant à l'esprit deux ou trois éléments.

D'abord, l'Europe a un rôle essentiel à jouer. C'est la première puissance économique mondiale. Aujourd'hui, la voix de l'Europe n'a pas la force qu'elle devrait avoir parce que l'on ne parle pas d'une seule voix. Et l'on se demande même, parfois, si les *BRIC* (Brésil, Russie, Inde, Chine) n'arrivent pas à construire avec plus de détermination leur force et leur position communes dans les négociations internationales.

Le deuxième message concerne l'euro. C'est une monnaie incomplète. Nous en discutons et c'est dans l'actualité. Les initiatives qui sont engagées par la France et l'Allemagne pour aller vers plus d'intégration de la zone économique européenne et vers plus d'intégration fiscale sont à encourager.

La troisième chose au niveau européen est qu'il y a beaucoup de choses qui sont très difficiles à négocier au niveau international. Certaines décisions pourraient être très facilement et rapidement prises au niveau européen, par exemple. On ne comprend pas pourquoi aujourd'hui sur les produits dérivés la législation aux États-Unis est beaucoup plus contraignante qu'elle ne l'est au sein de l'Union européenne.

Je reviens sur les accords multilatéraux et sur un certain nombre d'aspects déjà abordés en introduction. Les négociations au sein du G20 sont difficiles et laborieuses. Il y a eu des consensus sur la nécessité d'une régulation financière, mais très peu de consensus sur les actions à mener. Il y a un début de débat sur la protection sociale. Il faut gérer en plus les intérêts nationaux, les égoïsmes, les différences culturelles, l'histoire de chacun. Tout cela prend du temps et les déceptions sont plus nombreuses que les succès éclatants.

Dans ce contexte, les citoyens et nous les représentants de la société civile - le Président l'a rappelé tout à l'heure - nous devons être dans une position d'exigence en expliquant quelles sont les attentes de la société civile. Nous devons demander aux responsables politiques des résultats. Nous devons aussi soutenir les responsables politiques à cause de la difficulté de ces négociations internationales. L'action publique est l'affaire de tous. L'implication de la société civile doit être active.

Le rôle du CESE est aussi d'expliquer les enjeux de ces négociations internationales à toutes les composantes de la société civile, d'expliquer et de mobiliser l'opinion publique. J'espère que notre avis y contribuera.

Tout à l'heure, le Président Delevoye a rappelé la tournure inquiétante d'un certain nombre de débats. Aujourd'hui, de plus en plus de voix s'élèvent pour défendre le repli sur soi, le protectionnisme, la fermeture des frontières ; la peur de l'autre progresse. Il faut réagir vite. Cela impose de remettre l'intérêt général, la vision politique à moyen et long terme au centre des débats.

Cela veut dire que les politiques doivent reprendre la conduite des affaires de la mondialisation et des affaires financières.

Ce message peut paraître à certains banal mais le fait qu'aujourd'hui toutes les composantes de la société civile soient capables de dire qu'il faut que les politiques jouent un rôle plus important, qu'il nous faut de la régulation économique et financière est un message très important et exigeant vis-à-vis de nos responsables politiques.

Merci à tous les membres de la section. Merci au Président Veyrier pour la qualité de nos échanges.

Je veux adresser mes remerciements les plus chaleureux à nos deux administrateurs : Mme Bacq et M. Lanel et à notre assistante, Mme Fraga, pour leurs compétences et leur disponibilité. Ils nous ont beaucoup aidés.

Enfin, je veux remercier les personnalités de très grande qualité qui ont accepté d'être auditionnés pour notre section et nous aider à préparer ce projet d'avis.

(*Applaudissements*)

M. le Président. Merci, messieurs les rapporteurs.

Monsieur le ministre, je vous invite à monter à cette tribune.

ALLOCUTION DE M. XAVIER BERTRAND, MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, ET DE LA SANTÉ

M. Bertrand. Monsieur le Président, Monsieur le Président du Comité économique et social européen, Monsieur le Président du conseil économique et social espagnol, Monsieur le Président de la section des affaires européennes et internationales à qui j'ai présenté mes excuses de n'avoir pu l'entendre tout à l'heure, mais je lui ai demandé si le discours qu'il a tenu devant vous était à peu de choses près celui qu'il a tenu ce matin devant le comité du dialogue social européen au ministère. Il m'a avoué que son propos était de la même tonalité mais dans un cadre différent.

J'en profite pour vous présenter, M. le Président, Mesdames, Messieurs, mes excuses pour ces quelques minutes de retard.

Je voudrais dire à messieurs les rapporteurs, comme à vous tous, qu'il est important pour moi d'être ici, au-delà de la formule qui peut sembler protocolaire, mais comme vous, j'ai conscience que nous devons avoir une réappropriation publique, politique (je le dis devant Mme le sénateur et M. le député) au sens le plus large du terme ; gestion de la cité mais une cité qui prend un caractère planétaire.

Dans ce cadre, l'avis du CESE sur les enjeux de la présidence française du G20 est à mes yeux une contribution importante à nos travaux. Je suis heureux également que la saisine du Premier ministre nous donne l'occasion d'échanger ensemble sur ce sujet.

Il faut bien s'entendre sur ce qu'est le G20. Mon propos sera centré sur les sujets qui relèvent de ma responsabilité ministérielle ; les rapporteurs ont eux embrassé l'ensemble des sujets, mais sur la question de la régulation sociale de la mondialisation, je suis intimement persuadé qu'une enceinte comme celle-ci permet d'avoir une véritable résonance pour ces discussions et pour cette approche car il nous faut (c'était la volonté du Président de la République) veiller en permanence à associer les partenaires sociaux à chacune des étapes de ce G20. C'est ce que nous avons voulu faire car cela permet de créer un véritable dialogue social au niveau du G20.

Ces échanges avec le CESE s'inscrivent parfaitement dans cette dimension. Le G20 n'a pas vocation à rentrer en concurrence avec l'Organisation des nations unies. Moi-même, à New York, j'ai porté ce message : il n'y a pas de concurrence. De la même façon, il n'y a pas de concurrence avec l'Organisation internationale du travail. J'ai porté le même discours dans cette enceinte à Genève car le G20 a une place à part mais le rôle d'impulsion qu'il peut tenir nous devons absolument le tenir. C'est aussi une façon de faire bouger les choses.

Il est vrai qu'au moment où je prends la parole devant vous, au moment où vous présentez ce projet d'avis, tout le monde a forcément à l'esprit ce qui est en train de se passer au niveau international. Contrairement à ce que beaucoup pouvaient penser, la crise n'est pas terminée. Nous avons été très nombreux - je dis bien nous - à penser que commençait à se dessiner la sortie de crise, mais force est de reconnaître que ce sont nos concitoyens qui ont la lecture dont nous devons nous inspirer : nous ne sommes pas encore complètement sortis de cette crise.

Les réflexions sur le temps plus utile dans la perspective de la réunion des ministres du travail de l'emploi du G20, que je présiderai les 26 et 27 septembre prochain, nous seront également utiles pour préparer des propositions à soumettre aux chefs d'État et de gouvernements pour le sommet de Cannes au début du mois de novembre prochain.

Je vais bien sûr évoquer différents sujets que vous avez abordés dans votre projet d'avis. Je sais aussi que vous avez auditionné Xavier Muscat qui vous a parlé des enjeux économiques et financiers de ce G20. Permettez-moi donc d'insister sur les enjeux sociaux.

Vous le savez, l'objectif de la présidence française du G20 est de faire progresser la dimension sociale de la mondialisation. Comme votre projet d'avis le montre, la mondialisation telle qu'elle fonctionne aujourd'hui conduit à des déséquilibres. Cette crise économique en a été un puissant révélateur. Elle a eu des conséquences désastreuses en termes d'emplois : trente millions d'emplois ont été perdus de par le monde en deux années.

Elle a aussi révélé des inégalités criantes. L'écart entre les revenus des plus pauvres et des plus riches n'a jamais été aussi important. Il n'y a aucune fatalité à cela. Bien évidemment parler de régulation sociale de la mondialisation n'est pas une incongruité, bien au contraire. C'est une nécessité sinon nous le savons et nous le voyons, il y aura la tentation du repli sur soi. Il y aura la tentation pour certains dans la sphère politique, même dans la sphère économique, de penser que le protectionnisme est la solution. Certainement pas. En contrepartie, il nous faut « pousser les feux » de la régulation sociale de la mondialisation.

Le Président de la République l'a rappelé devant l'OIT : nous ne pouvons plus nous contenter de réguler la mondialisation uniquement sur le plan économique et financier. Nous ne pouvons plus nous contenter également qu'il y ait dans un communiqué commun quelques phrases bien senties, des mots très forts sur ces questions. Il nous faut progresser en la matière.

Je voudrais reprendre votre formule : nous avons tous à cœur que la croissance économique soit au service du bien-être économique des femmes et des hommes. Le G20 est une enceinte appropriée pour cela. Le G20, c'est 85 % du PIB mondial et deux tiers de la population. Il a une forte légitimité à mon avis pour donner les impulsions nécessaires avec l'ensemble de la communauté internationale et des acteurs internationaux.

Messieurs les rapporteurs, vous avez fait des propositions ambitieuses pour avancer en ce sens en cohérence avec les quatre priorités sociales de notre présidence.

Vous formulez un ensemble de préconisations qui s'inscrivent dans trois axes : la cohérence des politiques, la justice sociale et la confiance des citoyens vis-à-vis des acteurs économiques et financiers. Vous faites preuve d'ambition dans vos propositions, disons-le très clairement. Tant mieux ! Parce que je suis persuadé que nous devons forcément être à la hauteur des attentes de nos concitoyens. Pourrons-nous aller aussi loin que vous l'évoquez ? Je le souhaite très franchement.

Je sais aussi que les discussions avec nos partenaires doivent reposer sur un consensus, doivent aboutir à un consensus. Mais nous avançons très clairement dans la même direction.

Je voudrais revenir sur les priorités de ce G20 en matière sociale.

Premièrement l'emploi, en particulier l'emploi des jeunes et des plus vulnérables, ceux pour lesquels le maintien dans l'emploi a été rendu plus difficile avec la crise ou ceux pour lesquels l'accès à l'emploi ou le retour dans l'emploi ont été rendus beaucoup plus difficiles par la crise. Nous le voyons bien en France, mais ce problème n'est pas franco-français, c'est un problème que l'on rencontre partout dans le monde. Lors d'un déplacement aux États-Unis il y a quelques semaines, l'on m'a parlé des questions d'emploi ; l'on observe qu'aux États-Unis aussi, l'actualité n'a pas changé de registre en matière d'emploi. En Chine, l'emploi des jeunes est aussi un impératif. Ce n'est pas un sujet franco-français ni européen, mais bel et bien un sujet mondial.

Voilà pourquoi ces questions, tout comme la protection sociale, le respect des normes fondamentales du travail et la cohérence des politiques, reposent en premier lieu sur la question de l'emploi.

Nous avons donc repris une proposition que vous faites et qui émanait aussi de la CSI, en proposant qu'un groupe de travail du G20 soit constitué sur ces questions. Au delà du focus que met la présidence française, chacun doit avoir la garantie et l'assurance que l'on continuera à parler de l'emploi, que l'on continuera à travailler sur l'emploi après ce G20 et entre deux G20.

Voilà pourquoi il faut s'assurer que les sujets sociaux resteront bien à l'agenda du G20 après 2011. Ce n'était pas un sujet facile, les choses ne sont pas encore terminées, mais il a fallu montrer que cela ne serait pas une charge de travail gratuite, que c'était un enjeu important, notamment pour les partenaires sociaux. Il a fallu aussi démontrer encore une fois que sans occulter quoi que ce soit de l'importance de l'enjeu multilatéral des organisations internationales, le G20 pouvait jouer un rôle d'impulsion important.

Parler de l'emploi n'est pas suffisant, constituer un groupe de travail, échanger sur les bonnes pratiques et permettre que certains s'approprient celles d'autres pays peut nous permettre de faire reculer le chômage.

Sur ce sujet, nous avons pu nous inspirer de vos travaux, mais je voudrais également rendre hommage aux travaux de Lionel Stoléru sur le G20, car les interactions entre emploi et mondialisation seront au cœur des échanges avec nos partenaires.

Deuxièmement, le soutien et le développement de socles de protection sociale adaptés à la situation de chaque pays. Lorsque je dis « socles de protection sociale », je sais que beaucoup d'interlocuteurs attendent que l'on dise dans la même phrase « adaptés à la situation de chaque pays ». Vos propositions sont particulièrement intéressantes, vous recommandez en particulier d'arrêter une feuille de route pour ces socles de protection sociale. Cette idée de la feuille de route peut nous permettre d'avancer. Elle permet d'insister sur la nécessité de s'assurer de la faisabilité et de la soutenabilité budgétaire d'une telle initiative - il faut bien aussi en parler. Nous partageons cet objectif.

Je ne connais aucun pays, aucun de mes interlocuteurs ministériels dans les pays du G20 qui n'ait pas conscience du fait que le développement de la protection sociale est un impératif. La seule chose, c'est que peu veulent se voir imposer un calendrier. Il faut bien comprendre qu'à partir du moment où la direction, où la vision, où l'ambition est commune, il nous faut bien définir les choses. Je n'ai pas perçu de réticences sur le principe. Cette idée d'une feuille de route permet de démontrer que nous ne sommes pas arrivés au bout du chemin, mais que nous sommes d'accord au moins sur une méthode. Sur ce point, je sens qu'un consensus est possible.

Le travail du groupe de haut niveau sur le socle de protection sociale, présidé par Mme Bachelet, l'ancienne Présidente du Chili, qui va rendre prochainement son rapport au Président de la République, nous sera évidemment très utile, mais l'idée de la feuille de route nous le sera également, particulièrement.

Le troisième objectif de la présidence française du G20 vise à promouvoir le respect des droits sociaux et du travail. Je sais que vous partagez aussi cette priorité. L'enjeu est simple s'agissant des conventions de l'OIT : signer, c'est bien, ratifier et appliquer, c'est mieux. De plus, il existe pour les membres du G20 une obligation d'exemplarité. Mais il ne s'agit pas seulement de la question des ratifications des conventions de l'OIT ; plus largement, c'est l'application effective et universelle des principes et droits fondamentaux qui importe, ainsi que des législations sociales et du travail dans les pays. Je sais que l'OIT est engagée sur ces questions, mais je pense que le G20 peut jouer un rôle. Le sommet qui aura lieu à la fois pour les représentants des employeurs et des syndicats de salariés peut aussi nous aider dans ce sens. Peut-être que pour certains pays, des questions de principe sont posées (ou alors il ne fallait pas signer). Ce sont parfois des questions de méthode de ratification ; il n'empêche que si tout le monde pousse dans le même sens, les membres du G20, les représentants des employeurs et des salariés, je suis persuadé que nous n'en resterons pas au statu quo.

Quatrièmement, nous devrons améliorer la coordination et la cohérence entre les différentes organisations internationales. Vous proposez notamment dans votre rapport, la définition de procédures de consultation réciproques entre instances internationales, sociales et alimentaires (OIT, OMS, FAO) et les institutions financières internationales (Banque mondiale, FMI et l'OMC). Vous préconisez de confier à l'OIT un statut d'observateur auprès de l'OMC. La France soutient ces propositions ambitieuses, comme le Président de la

République a déjà eu l'occasion de le dire devant la Conférence internationale du travail en juin 2009, comme il l'a rappelé à Paris en ouvrant la Conférence sur la cohérence, que nous avons organisée le 23 mai dernier dans le cadre du G20.

Je sais bien qu'il y a déjà des organisations internationales qui évoluent ; je pense notamment à la Banque mondiale. Cette dernière a d'ores et déjà décidé que 12 % de ses prêts seraient destinés à financer des actions de protection sociale, soit quatre fois plus que par le passé. Vous allez me dire « *On part de bas !* », je le sais. Toujours est-il qu'une voie est ouverte et qu'il faut maintenant progresser dans cette voie.

Sur toutes ces questions, disons-le très clairement, certains pays ont des réticences. Certains pays ont des réticences car ils pensent que l'on voudra à terme dire que pour la liberté économique, il faudra qu'il y ait le respect des normes sociales. Ils pensent que l'on veut arriver à une certaine forme de protectionnisme. Là n'est pas l'enjeu pour nous, mais tout simplement cette cohérence qui est élémentaire et qui touche à l'essence des travaux du G20 et qui se trouve au cœur du travail qui a été fourni par les rapporteurs.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Messieurs les rapporteurs, ces points de convergence montrent que nous avons une ambition commune. La croissance économique doit être au service du bien-être humain, en donnant la primauté à cette dimension sociale, à la création de l'emploi, à la lutte contre les inégalités ainsi qu'à la préservation de l'environnement.

Sur cette question du partage des richesses, il ne faut pas oublier un aspect élémentaire. Il faut créer des richesses, mais des richesses solidaires, des richesses durables et des richesses qui ont du sens.

J'ai bien conscience que ce sont des sujets difficiles et que la réunion, en septembre, avec mes homologues du G20 et le sommet des chefs d'État, début novembre, ouvriront une voie. Ce ne sera certainement pas un point d'arrivée, nous le savons bien, mais si nous ne partions pas d'une feuille blanche, cela y ressemblait furieusement.

Nos concitoyens sont confrontés à la crise au quotidien, certains se demandent s'ils garderont leur emploi, d'autres s'ils en retrouveront un, mais surtout, bien souvent, si leurs enfants trouveront un emploi. Sur toutes ces questions, je crois qu'il existe des solutions et si les solutions sont partagées, elles seront plus fortes. Vous avez insisté, Monsieur le rapporteur, sur cette question de la pédagogie : elle est essentielle.

Il y a dix jours, je sortais du bureau de mon homologue chinois. Nous avions eu une discussion qui, même si elle était diplomatique, avait été intense et avait duré une heure et demie. J'avais le sentiment que nous avions franchi des étapes par rapport aux travaux préparatoires. En sortant, je me suis posé la question suivante : si un de nos concitoyens écoutait les résultats de notre discussion devant son poste de télévision, aurait-il, lui aussi, conscience que nous avions progressé ? Je n'en suis pas encore persuadé !

Voilà pourquoi je crois que cette œuvre de pédagogie est essentielle. Votre rapport y contribue. Nous devons toutes et tous bien montrer dans quel sens nous agissons et ce pourquoi nous agissons. Quelles que soient les difficultés, même si l'on croit parfois, surtout en période de crise, que le repli sur soi est une évidence (je ne le crois pas), nous ne devons pas baisser les bras. Bien au contraire. Grâce à votre contribution, nous saurons avancer dans la bonne direction, faire en sorte que ces questions d'emploi, de protection sociale, de respect du droit du travail figurent désormais en haut de l'agenda mondial, au même plan et au même niveau que les questions financières, environnementales et d'alimentation.

Je pense que c'était la volonté du Président de la République et que cette volonté, aujourd'hui, peut se trouver exaucée dans la façon dont nous avançons sur ce sujet. Ce ne sera pas un progrès seulement pour la France, une satisfaction pour la présidence française, je pense que c'est source de progrès pour les citoyens de l'ensemble de nos pays. Sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy, c'est notre responsabilité avec vous, avec les partenaires sociaux, qui ont un rôle indispensable, de tout faire pour que cette ambition ne soit pas un vœu pieux, mais qu'elle sache devenir une réalité.

Vous l'avez dit, le contexte permet de qualifier ce G20 de « G20 de crise » et je pense comme vous et comme vous l'avez écrit, que c'est un G20 de construction, de construction d'une mondialisation beaucoup plus équilibrée.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. le Président. Merci, Monsieur le ministre. Je sais que votre emploi du temps ne vous permet pas de rester parmi nous pour toute la durée de cette séance. Pendant que je vous raccompagnerai, au moment où vous l'estimerez utile, je demanderai à M. Raymond Soubie, de bien vouloir me suppléer.

Pour information, trois amendements ont été déposés sur le projet d'avis : deux par M. Lucas sur la protection des marchés agricoles locaux et l'un par M. Le Bris sur la capacité pour chaque pays hôte, de faire le bilan de ce qui a été fait dans le G20 précédent et le calendrier ou la feuille de route du G20 qui se sera déroulé.

Sans plus tarder, je demande aux différents groupes de bien vouloir s'exprimer.

DISCUSSION GÉNÉRALE

M. le Président. La discussion générale est ouverte.

La parole est à M. Coquillion, au nom du groupe de la CFTC.

CFTC - M. Coquillion

M. Coquillion. Monsieur le ministre, Monsieur le Président et Chers collègues, pour le groupe de la CFTC, un constat s'impose de plus en plus : la crise de 2008 et les récents épisodes de cet été, qui font trembler les États, rendent plus évidente encore la faillite d'un libéralisme non régulé où la seule règle est la loi du plus fort avec des autorités plus ou moins occultes, de même, d'ailleurs, que la chute du mur de Berlin a consacré la fin de l'illusion d'une économie d'État.

Le système non piloté a conduit les États et les gouvernements à démissionner au moins pour l'essentiel de leurs responsabilités dans des domaines économiques et financiers.

C'est ainsi que nous voyons des pays, voire des ensembles de pays comme l'Europe, à la merci d'officines, des agences de notation dont la légitimité est aussi faible que leur opacité est importante. Une simple rumeur savamment orchestrée par ceux qui en tirent un énorme profit peut conduire à la ruine des entreprises ou des nations.

Le social, c'est-à-dire la vie des hommes et des femmes, se trouve ainsi conditionné par des décisions ou des caprices des marchés financiers qui ne sont eux-mêmes pas pilotés, ou seulement au profit de quelques-uns.

Devant une telle situation, analysée plus finement dans les travaux de notre assemblée, le monde politique doit réagir au-delà de ce qui a été fait depuis 2008, ne serait-ce que pour écarter les risques d'une nouvelle crise majeure, qui peut être fatale.

Les conditions de la concurrence économique qui permettent à des entreprises de pays en développement de traiter leurs salariés comme des esclaves pour produire toujours plus, et de moins en moins cher, aboutissent à la désindustrialisation accélérée des pays les plus développés sans permettre à l'immense majorité de la population des pays en développement d'accéder à un niveau de vie décent.

Il y a donc urgence à agir et le projet d'avis qui nous est aujourd'hui proposé offre des pistes de solutions réalistes, mais leur mise en œuvre nécessitera une combativité dans la durée.

Parmi ces propositions, le renforcement du rôle de l'OIT au même niveau que ceux de l'OMC, du FMI ou de la Banque mondiale, serait une façon de rééquilibrer le poids du social par rapport à l'économique.

Elaborer un socle social et des normes environnementales minimum, opposables aux producteurs et avancer sur la traçabilité sociale, comme le propose la CFTC - ce projet permettant de vérifier que le producteur respecte des normes OIT - amélioreraient la vie de milliards d'êtres humains en évitant le protectionnisme.

L'urgence consiste aussi à mettre en œuvre une meilleure gouvernance économique et à aboutir à une régulation financière dans le cadre d'une moindre opacité.

Si ce constat semblait partagé en 2008 par les pays du G20 pour éviter la gravité des crises récurrentes, force est de constater aujourd'hui qu'il existe autant de fonds spéculatifs qu'en 2007 et que le bilan des banques n'a pas encore été, loin s'en faut, totalement purgé.

Si le principe annoncé de taxation des transactions financières à l'échelle mondiale est séduisant, le temps est venu d'en définir les modalités pratiques de mise en œuvre.

Les propositions en matière d'alimentation et d'agriculture rencontrent notre totale approbation. La CFTC ne rêve pas que le G20 règle en une seule réunion ses problèmes, mais elle attend que la France, au travers de son Président, influence les travaux en ce sens.

Le groupe demande aussi que s'élaborent dans tous les pays qui le souhaiteront des chartes de bonne conduite avec de véritables clauses de réciprocité.

Pour en soutenir les propositions, le groupe de la CFTC votera le projet d'avis.

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à Mme Dupuis, au nom du groupe de l'UNSA.

Unsa - Mme Dupuis

Mme Dupuis. Monsieur le ministre, Monsieur le Président, Messieurs les rapporteurs, Mesdames et Messieurs les conseillers, dans la perspective maintenant proche du sommet de Cannes prévu les 3 et 4 novembre prochains, l'UNSA approuve totalement le choix de reprendre ce qui tient à la fois du rôle et des missions que s'assigne le G20.

Tandis que la structure plus étroite du G8 est devenue quasi institutionnelle, le G20 est encore en construction. Or, depuis le volontarisme des premiers sommets de Washington, puis de Londres, si les promesses ne manquent pas, les réalisations se font rares.

L'UNSA est attachée depuis toujours au multilatéralisme et soutient le G20 qui consolide cette orientation. Néanmoins, il doit apparaître comme légitime, et donc, représenter un maximum de régions. En préconisant d'ajouter l'Union africaine et l'ADSEAM, le projet d'avis est pertinent ; il est alors intéressant de constater que l'on parvient à une dimension qui évoque le Conseil économique et social de l'ONU, dont les mandats, notamment de coordination, pourraient être renforcés, d'autant que le lien avec l'OIT apparaît plus évident.

Avant d'ajouter une nouvelle institution, il faudrait, comme le précise le projet d'avis, institutionnaliser les relations qui renforcent la dimension sociale de la mondialisation.

Il faut rappeler que les consultations au format « G » ne dépendent que de la volonté des participants, qui restent maîtres de l'agenda, de l'organisation et du suivi ou non des déclarations.

Aucune procédure d'évaluation ne peut être imposée, pas plus que les sommets ne peuvent imposer des décisions. Cela reste un outil diplomatique puissant, mais informel.

Le recentrage social est évidemment l'urgence ; reste à déterminer ce qui, des préconisations, est le plus adapté pour y parvenir. À ce sujet, on peut rappeler que des cadres existent pour aller à la fois vers un fonctionnement loyal pour les entreprises et le respect des droits des travailleurs, y compris l'expression syndicale, qui conduit, sous diverses formes, à l'élaboration de principes directeurs : chartes d'entreprise, cadres généraux, etc.

La clause sociale dans les transactions internationales en est dérivée, mais n'est toutefois pas mentionnée aussi explicitement dans le projet d'avis.

Le droit inaliénable à la sécurité alimentaire est un des points forts et doit compléter les objectifs du millénaire, dont la réalisation reste un objectif urgent.

À propos des aspects financiers, l'alternative régulation/réglementation est, certes, évoquée, mais le projet d'avis semble résigné et ne retenir que la régulation. C'est pourtant un point essentiel.

La confiance dans le respect des bonnes pratiques ne doit pas être excessive au point d'éliminer toute contrainte.

L'analyse faite dans le projet d'avis sur ce sujet est très pertinente, mais ne retrouve pas de place dans la synthèse. Le rôle de l'Europe dans ce sens aurait pu être développé.

Les politiques de rigueur conduites de façon draconienne démontrent leur nocivité vis-à-vis de la croissance et de l'emploi. Il est frappant de constater que Christine Lagarde elle-même a modifié son discours sur cet aspect. Pour cette raison, l'UNSA déplore fortement l'absence d'une appréciation critique du modèle économique imposé, notamment par les opérateurs financiers.

Dans sa globalité, l'UNSA retrouve cependant largement l'expression de ses propres préoccupations dans le projet d'avis, c'est pourquoi elle lui apportera son soutien.

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à M. Delmas, au nom du groupe de la CGT

CGT - M. Delmas

M. Delmas. Monsieur le Président, Messieurs les rapporteurs, Mesdames, Messieurs les conseillers, nous nous félicitons du message fort de ce projet d'avis affirmant d'une part, que la croissance n'est pas une fin en soi, qu'elle doit être au service du bien-être de l'humanité en plaçant la dimension sociale, la lutte contre les inégalités et la pauvreté, ainsi que la préservation de l'environnement au cœur des enjeux. Et que, d'autre part, il revient aux décideurs politiques, aux chefs d'État et de gouvernement de se positionner en première ligne et de reprendre, après des décennies de laisser-faire, la conduite de la mondialisation et le contrôle des activités économiques et financières.

Néanmoins, l'on pourrait considérer que ce projet d'avis a tendance à surestimer le rôle et le poids du G20 dans la volonté affichée de contrer la crise, qui est le résultat de choix politiques pris par les mêmes États. Pourquoi le G20 se sent-il obligé aujourd'hui d'aborder la question de la dimension sociale ?

Dans ce contexte de crise systémique, les États, face aux montées des mécontentements sur tous les continents, sont contraints d'évoquer cette dimension fondamentale. Dont acte. Cependant, évoquer ne veut pas dire agir et mettre en oeuvre. Le projet d'avis le souligne d'ailleurs à plusieurs reprises : « *Ce sont maintenant des actes qui sont attendus* ».

Le Président de la République multiplie les déclarations d'intention (AG de l'OIT, réunions de haut niveau du G20), des déclarations d'intention qui ne peuvent leurrer les peuples tant la mise en œuvre réelle de décisions concernant la mondialisation reste inexistante.

Par contre, le pacte pour l'euro, la règle d'or ou les dernières mesures gouvernementales annoncées se traduisent dans les faits par des politiques d'austérité sociale qui en rajoutent à la crise. Du printemps arabe aux indignés espagnols, des travailleurs sans papier en grève au mouvement sur les retraites, de la Grèce à l'Irlande, de la Grande-Bretagne au Chili, ce week-end en Israël, partout en Europe et dans le monde s'élèvent des voix exprimant la volonté d'en finir avec ces injustices et ces gâchis. Durant des années la valeur travail a été dévalorisée par rapport au capital.

Face à cette crise, le redressement nécessite une réappropriation publique des moyens de financement et leur orientation sur des investissements favorables à l'emploi, au développement des qualifications et à leur juste rémunération. Le projet d'avis évoque à juste titre le besoin d'une autre répartition des richesses.

Nous partageons la nécessité de bâtir un nouvel équilibre entre institutions internationales en mettant en exergue l'impératif de revaloriser le rôle de l'OIT, de l'OMS, ainsi que de la FAO face à l'OMC.

Le projet d'avis insiste aussi sur la prise en compte de normes internationales du travail et de la diffusion du principe de conditionnalité sociale au sein de l'OMC, mais il est muet sur la nécessité de rendre les normes de l'OIT contraignantes. Or, ceci est de la responsabilité des États.

Le G20 pourrait donner des signes forts avec l'instauration d'un régime de sanctions pour les infractions aux normes internationales du travail.

Si nous considérons positive la proposition concernant la mise en place d'un socle minimum de protection sociale, l'argument de la faisabilité et de la soutenabilité budgétaire mérite d'être débattu. La dette devient le leitmotiv libéral pour tenter de justifier dans l'opinion publique la fatalité des reculs sociaux. Or, de plus en plus d'économistes relèvent que les cadeaux fiscaux et les allégements de cotisations ont creusé le déficit et alimenté la dette publique tout en affaiblissant les services publics, l'emploi et la capacité de nos économies à créer des richesses.

Le projet d'avis pointe avec raison la question de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, il incite à la mise en œuvre de principes directeurs de l'OCDE. Pour la CGT, l'objectif est de progresser dans l'élaboration de normes sociale et environnementale universelles contraignantes et de repenser l'articulation entre une régulation publique indispensable et une négociation collective garantissant la place et l'intervention des acteurs sociaux.

Nous partageons enfin plusieurs recommandations concernant la régulation financière qui repositionne la finance comme un des éléments de la chaîne des valeurs et non comme l'unique. Ceci dit, la question d'une Banque centrale européenne indépendante soumise à un contrôle démocratique pour assurer une mission destinée à favoriser la croissance et l'emploi aurait mérité d'être relevée.

Enfin, le projet d'avis préconise de conforter le rôle du FMI avec notamment les missions de DTS. Cela doit aller de pair, à notre avis, avec une modification des droits de votes en son sein pour mettre fin au droit de veto des États-Unis et donner aux pays émergents et en développement toute la place qui leur revient.

Vous l'aurez compris, la CGT votera le projet d'avis si aucun amendement ne vient en dénaturer le sens.

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à M. Charhon, au nom du groupe des associations.

Associations - M. Charhon

M. Charhon. Monsieur le ministre, Monsieur le Président, Messieurs les parlementaires, Mesdames, Messieurs, le projet d'avis qui vient de nous être présenté vient compléter un ensemble de propositions du CESE en faveur d'une croissance plus équilibrée au service du bien-être des femmes et des hommes.

Déjà en 1948, la déclaration universelle des droits humains faisait de la Sécurité sociale et de la protection contre le chômage des points fondamentaux de l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations.

Le G20 est aujourd'hui une instance décisive pour que dans son agenda la dimension sociale de la mondialisation devienne enfin une priorité politique mondiale traduite par des engagements concrets.

Le groupe des associations soutient donc la proposition d'une feuille de route pour un socle de protection sociale qui doit intégrer une réflexion sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises au niveau international.

Ce socle devrait pouvoir être financé par la création d'une taxe sur les transactions financières. Celle-ci doit aller de pair et non se substituer à la réévaluation de l'aide publique au développement dans le respect des objectifs du millénaire sur lequel notre assemblée avait appelé à la plus grande attention en juillet 2010.

Par ailleurs, le groupe des associations soutient l'ensemble des propositions du projet d'avis en matière de régulation financière. Nous aurions toutefois certainement pu aller plus loin en matière de lutte contre la corruption et les paradis fiscaux, alors même que des propositions en ce sens existent, portées notamment par le monde associatif.

Enfin, le groupe des associations tient à souligner l'urgence de parvenir à une régulation efficace des marchés agricoles et alimentaires. Cette régulation doit favoriser le développement d'une agriculture paysanne et familiale plus respectueuse des hommes et des femmes.

Pour les associations, cette question est indissociable d'une meilleure articulation entre le G20 et le système onusien, seul à même de garantir la représentation des pays les plus pauvres. Plus généralement, il nous apparaît indispensable que, comme le propose le projet d'avis, de véritables espaces de dialogues soient institués entre le G20 et la société civile dont les fondations et les associations sont en première ligne en matière de solidarité internationale.

Le groupe des associations votera le projet d'avis.

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à Mme Millan, au nom du groupe de la CGT-FO.

CGT-FO - Mme Millan

Mme Millan. Monsieur le Président, Monsieur le ministre, Mesdames et Messieurs Présidents, ministres, ambassadeurs, sénateurs et députés, Messieurs les rapporteurs, Chers collègues, le groupe FO adhère aux conclusions et préconisations du projet d'avis relatif aux enjeux du G20 aujourd'hui.

FO, très présente face à la crise, tant aux côtés de la confédération syndicale internationale qu'au plan national, ne peut qu'appuyer vivement l'accent mis sur la primauté à donner à la dimension sociale, en particulier sur la ratification, la mise en œuvre et le respect des normes internationales du travail et sur le rôle moteur et d'exemplarité qui devrait être celui des pays du G20.

Leurs populations, comme les populations de l'ensemble des pays de la planète n'ont pas à payer les conséquences d'une crise provoquée par les dérives du système capitaliste, car c'est bien ce système qui est en crise grave, ce système qui a conduit au fil du temps à l'accroissement des inégalités et à

l'amoindrissement constant de la part des richesses redistribuées aux salaires, au fonctionnement des services publics comme à celui des systèmes de protection sociale ou à leur mise en œuvre.

Le projet d'avis appuie justement la mise en place sous l'égide de l'OIT d'un socle universel de protection sociale indispensable à une politique coordonnée effective de développement.

Cela va d'ailleurs à l'encontre des politiques d'austérité qui prennent la forme en France de la RGPP ou de l'allongement de la durée de cotisation et du recul de l'âge pour avoir droit à la retraite ou encore au renchérissement de l'accès aux soins de santé.

Il est donc temps d'établir une cohérence des politiques au niveau international comme au niveau de chaque pays, cohérence qui conduise à ce que l'économie fonctionne au service de l'homme et de la femme, à ce qu'elle respecte avant tout les droits au travail, la liberté syndicale, la négociation collective mise en cause aujourd'hui dans certains pays d'Europe toujours au nom de l'austérité.

Le FMI, la Banque mondiale, l'OMC doivent être mises sous contrainte des conventions établies et adoptées par les cent quatre-vingt trois pays membres de l'OIT.

Le projet d'avis propose de se pencher plus sérieusement et rapidement sur une régulation, qui ne soit pas théorique, de la finance et des monnaies.

Pour FO, donner la priorité aux salaires, à la protection sociale, aux services publics et au droit à un emploi productif et librement choisi, et donc à la redistribution collective des richesses, c'est aussi éteindre sûrement le foyer de la spéculation.

Avec le même objectif de respect des normes sociales et environnementales, FO insiste sur le rééquilibrage des échanges commerciaux, afin que l'accent soit mis sur le développement des économies bénéficiant aux populations locales plutôt qu'aux profits tirés du dumping social et environnemental, question également traitée par le projet d'avis.

Enfin, il nous semble important de souligner que le projet d'avis appelle à ce que le politique reprenne le pouvoir sur le marché et sur le laisser-faire, alors qu'encore ces dernières semaines l'impression demeure que les marchés financiers et les agences de notation placent sous tutelle les décisions politiques, économiques et sociales.

Vous l'avez compris, sans avoir besoin d'énumérer les points abordés précisément par le projet d'avis, le groupe FO votera en faveur de son adoption par notre assemblée plénière.

(*Applaudissements*)

M. le Président. Merci, Madame.

La parole est à Mme Vilain, au nom du groupe des entreprises.

Entreprises - Mme Vilain

Mme Vilain. Monsieur le ministre, Monsieur le Président, Messieurs les Présidents, Madame et Messieurs les parlementaires, mes chers collègues.

Créé à la fin des années 90 afin de faciliter la concertation internationale en matière économique, le G20, sous l'impulsion de la France, et alors que le monde était déjà confronté à la plus grave crise économique et financière depuis la seconde guerre mondiale, s'est déjà transformé en 2008 en une instance de pilotage économique réunissant au plus haut niveau les responsables publics.

Traiter aujourd'hui du G20, alors que, d'une part, la France en a pris la présidence et que, d'autre part, il apparaît comme l'une des institutions les plus adaptées au traitement des secousses économiques et financières, donne au CESE l'opportunité de faire entendre la voix de la société civile et d'aller plus loin que les recommandations des seuls spécialistes.

En effet, si la matière est technique, puisque les sujets portent en grande partie sur l'ingénierie financière, il est important que les entreprises et les citoyens prennent part au débat, à un moment où à la crise initialement liée aux dettes privées s'ajoute une crise liée aux dettes souveraines.

Les orientations proposées dans le texte nous semblent aller dans le bon sens, même si, depuis le mois de juillet, la situation s'est considérablement dégradée et rend les préconisations encore plus urgentes.

Comme le mettent en exergue les rapporteurs, il est important d'inciter le G20 à affermir son rôle d'impulsion et à rechercher un meilleur équilibre entre les institutions internationales. Avoir une meilleure prise en compte de l'OMS, de l'OIT et de la FAO, notamment par le biais des consultations réciproques ou d'un mécanisme de questions préjudicielles, pourrait y participer. Il convient cependant de demeurer vigilant à ne pas trop compliquer les procédures de négociation et de consultation.

De même, nous pensons que les questions environnementales, de climat et de biodiversité ne peuvent plus être éludées, et qu'un signal fort en faveur d'une avancée dans ces domaines doit être envoyé dès les prochaines rencontres.

L'aide aux pays pauvres doit aussi être à un niveau élevé des priorités, même si se pose la question de son financement. Il n'est pas certain que la mise en place de la taxe internationale sur les transactions financières puisse la résoudre en totalité.

Enfin, nous sommes favorables à une régulation financière telle que le proposent les rapporteurs. S'il est en effet souhaitable de sanctionner toutes les pratiques financières détournées, il convient cependant de bien s'assurer que les acteurs économiques puissent toujours avoir accès au financement bancaire et au capital investissement. À cet égard, « Bâle 3 » fait naître des craintes auprès de nombreux acteurs.

Nous avons bien conscience - et les citoyens en prennent aussi de plus en plus conscience - que les défis sont planétaires tant les économies sont interdépendantes. Mais, l'action de chacun est tout aussi déterminante.

Alors oui, la présidence française est une chance pour impulser de nouvelles cohérences et faire progresser les différents pays vers une gouvernance économique, sociale et financière mieux équilibrée, au service des citoyens.

Le groupe des entreprises votera ce projet d'avis, tout en étant conscient que la majorité des propositions, Monsieur le Président du Comité économique et social européen, ne pourront être prises en compte que si les pays européens prennent la pleine mesure de leur propre besoin de cohérence pour peser sur celui du monde.

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à M. Obadia, du groupe des personnalités qualifiées.

Personnalités qualifiées - M. Obadia

M. Obadia. Monsieur le Président, Monsieur le ministre, Mesdames et Messieurs, je dois dire que j'ai beaucoup hésité entre le vote « pour » et l'abstention. En effet, le projet d'avis comporte beaucoup de bonnes propositions, et sa logique démontre qu'il est construit à partir d'excellentes intentions.

En même temps - et c'est le problème -, des questions et des approches, qui pour moi sont essentielles, sont absentes ou très peu traitées.

Beaucoup de propositions portent sur des procédures nouvelles, et je les partage. Mais l'on n'aborde pas les questions plus décisives qui concernent les orientations qui fondent les politiques monétaires et les stratégies financières.

Or, ce que nous vivons est une crise très profonde, une crise systémique, celle d'un capitalisme globalisé et financiarisé, tiré par l'objectif cardinal de la maximisation du profit. C'est à cela qu'il faut s'attaquer explicitement. Sinon, nous nous contenterons de bricoler une charpente vermoulue qui, *in fine*, nous tombera sur la tête.

C'est donc la raison qui me conduit à m'abstenir. Mais, je veux le préciser d'emblée, ce n'est pas une abstention agressive ; c'est une abstention pour porter plus loin le débat.

En trois minutes, je ne pourrai pas faire autre chose que de mentionner des points qui me semblent manquer dans le projet d'avis.

D'abord, concernant la politique monétaire, le fait que les finances des États sont aujourd'hui totalement soumises à la logique et aux décisions des marchés financiers n'est pas tombé du ciel. Cela résulte de multiples décisions politiques de libéralisation financière, initiées depuis trois décennies.

Aujourd'hui, par exemple, les États sont contraints de se tourner vers les marchés financiers pour refinancer leur dette. Les banques européennes empruntent à 1 % à la Banque centrale européenne ce qu'elles prêtent aux États, à 4 % pour la France qui a le triple A, à 6 % pour l'Italie et à beaucoup plus pour d'autres pays. Il est donc indispensable de redonner aux banques centrales la possibilité de financer directement les États.

Deuxième élément, c'est tout le système monétaire international qui est aujourd'hui en cause. Le rôle pivot du dollar et même l'idée selon laquelle l'euro pourrait concurrencer ce rôle pivot ne correspondent plus aux réalités d'un monde en plein développement. La montée des pays émergents offre de nouvelles perspectives, par exemple celle de l'instauration d'une monnaie commune mondiale, évidemment pas pour acheter sa baguette de pain, mais qui servirait de référence pour les échanges internationaux, et dont les mécanismes s'inspireraient des droits de tirage spéciaux du FMI.

Bref ! Il s'agit d'entrer dans une transformation en profondeur du système monétaire international, de même portée que celle de Bretton Woods en 1944.

J'ai évidemment conscience des obstacles politiques existant face à une telle proposition. Mais il est de notre devoir et de celui du gouvernement français de la porter dans le débat mondial, si l'on veut avoir une chance qu'elle puisse déboucher avant qu'il ne soit trop tard. Et je le dis avec conviction, dans l'histoire, le pragmatisme étroit n'a jamais permis de relever les grands défis.

C'est donc dans la même logique que je crois nécessaire d'avancer les réflexions suivantes.

Bien sûr, il faut rééquilibrer les institutions internationales comme le dit le projet d'avis, mais certaines doivent être profondément transformées. Je pense en particulier au FMI et à l'OMC. Le FMI, par exemple, possède un logiciel intellectuel et une gouvernance tels qu'il prescrit systématiquement des remèdes qui tuent le malade. On le voit aujourd'hui avec la Grèce. C'est donc toute son approche qu'il faut changer et ses règles de fonctionnement.

Le projet d'avis pointe à juste titre la question des indicateurs et des critères d'évaluation. Allons plus loin et voyons comment nous pouvons mettre en chantier l'instauration de crédits sélectifs dont les taux seraient conditionnés à des objectifs d'utilité sociale et environnementale. Dans ce cas, les taux seraient abaissés et dissuaderaient les opérations spéculatives.

Ces mécanismes pourraient intervenir dans la réforme indispensable du FMI, de la Banque centrale européenne, mais ils s'appliqueraient aussi aux banques, ce qui implique une profonde réforme des ratios de Bâle (« Bâle III » a été signalé avec toutes les inquiétudes que cela suscite), mais aussi une réforme des normes comptables.

Évidemment, le dogme de la libre circulation des capitaux ressuscité pendant l'ère Reagan doit être remis en cause. Décidément, la taxation des mouvements de capitaux dans une logique Tobin doit faire partie du débat.

Quant aux agences de notation, il ne suffit pas de créer une agence européenne pour mettre fin à leur pouvoir de nuisance. D'ailleurs, l'une des trois grandes agences (les trois sœurs comme l'on dit !) est pour une part importante détenue par des capitaux français. Et cela ne change rien. Si cette agence européenne avait les mêmes critères que les autres, elle prendrait les mêmes décisions. Non, il faut soumettre ces agences de notation à des règles internationales très exigeantes, à hauteur de leur pouvoir car il est inadmissible que leurs décisions ou leurs menaces dictent la politique des États : c'est la démocratie elle-même qui est en cause.

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à Mme Cayet, du groupe des personnalités qualifiées.

(*Monsieur le ministre quitte l'hémicycle, raccompagné par le Président Delevoye.*

M. Soubie le remplace à la Présidence de séance)

Personnalités qualifiées - Mme Cayet

Mme Cayet. Monsieur le Président, Monsieur le ministre, Mesdames, Messieurs les parlementaires, Chers collègues, je veux en premier lieu saluer le travail accompli par les rapporteurs sous la houlette de M. Veyrier et de toute l'équipe administrative de la section.

Chacun de nous dans cette honorable assemblée s'il est spécialiste sur un sujet ne l'est pas sur tous. Aussi le parti qui a été pris par les rapporteurs dans ce projet d'avis - qui traite d'un sujet éminemment complexe, celui du G20 - a été d'une part, de comprendre le positionnement des politiques, d'autre part, d'être en même temps en mesure de l'expliquer à l'ensemble des citoyens ; en d'autre termes, d'être des passeurs, des intermédiaires qui aident à la compréhension de demandes complexes tout en présentant malgré tout un certain nombre de recommandations, de propositions fortes notamment dans le domaine social.

Ce positionnement du CESE me paraît être à la fois innovant et d'une grande utilité pour que, par son intermédiaire, les politiques et les citoyens se comprennent mieux, permettant que de nouvelles attitudes de part et d'autre fassent avancer les sociétés humaines.

Ce positionnement me semble-t-il pourrait être gardé pour l'ensemble des rapports à venir du CESE.

Pour conclure, je voterai le projet d'avis.

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à Mme Pichenot, au nom du groupe de la CFDT.

CFDT - Mme Pichenot

Mme Pichenot. Monsieur le Président du Conseil, monsieur le Président du Comité européen, messieurs les rapporteurs, chers collègues, tout en soulignant les limites du G20, qui reste une instance informelle, la CFDT considère que cette enceinte de concertation et de décision joue un rôle très utile pour traiter des interdépendances dans le monde.

Utile grâce à un agenda pertinent, sous l'impulsion de la présidence française ; utile pour mettre de la cohérence entre les instances multilatérales et avec les actions nationales. Utile enfin pour inciter les institutions internationales à traduire en acte les engagements pris.

Pour la CFDT, la mise en oeuvre et le contrôle demeurent les maillons faibles de ce dispositif. En ces temps de crise, ce défaut majeur s'accentue, exacerbé par les conflits d'intérêts entre pays développés, pays émergents et pays moins avancés. C'est donc pour montrer une voie de coopération intergouvernementale que la CFDT met l'accent sur le rôle déterminant que pourrait jouer l'Union européenne en parlant d'une voie unique au sein du G20.

Trois observations sur ce projet d'avis.

Tout d'abord, la CFDT soutient toutes les recommandations visant à organiser des consultations réciproques entre institutions. Il est indispensable dans ces consultations d'obtenir des rapports d'évaluation sur les dispositions prises, notamment contre le fléau des paradis fiscaux, de rendre effectifs des mécanismes de suivi avec la société civile, de promouvoir l'élaboration d'analyses d'impact impliquant les acteurs de la société civile et en particulier les partenaires sociaux.

Dans ce domaine de suivi et de contrôle, étape essentielle pour responsabiliser les acteurs, il est regrettable que le projet d'avis ne cherche pas à s'appuyer sur les mécanismes déjà existants pour les améliorer et les renforcer tels que les comités de suivi ou de surveillance des conventions internationales ou encore le potentiel d'étude de l'OCDE ou l'existence de normes privées comme l'ISO 26000 en matière de responsabilité sociale des entreprises. Bref, tout un lot existant qui mériterait beaucoup d'attention.

Un simple secrétariat permanent du G20 ne pourra pas créer une nouvelle dynamique sans une refonte profonde des institutions internationales. Nous pensons à une refonte du Conseil économique et social de l'ONU (l'Ecosoc) ou encore à l'instauration d'un pouvoir de sanction par l'OIT.

Ensuite, la valeur ajoutée du CESE dans ces débats qui préparent le sommet de Cannes réside dans la dimension sociale que la présidence française veut formaliser et pérenniser au sein du G20.

Le projet d'avis apporte des réponses satisfaisantes sur le financement, sur la reconnaissance du droit à l'alimentation, sur le respect des engagements financiers liés au développement.

La CFDT déplore toutefois que la saisine ne réponde pas correctement à la question sur l'emploi des jeunes et sur l'éducation.

La CFDT souhaiterait que l'ONU élabore une charte mondiale fixant un minimum de droits en lien avec le socle de protection sociale de l'OIT qui pourrait être annexée à la révision des objectifs du millénaire qui est prévu en 2015. C'est, de cette façon, offrir une perspective.

Enfin, faute d'un consensus international entre les parties pour établir un lien entre commerce et emploi, le projet d'avis souhaite à tout le moins que l'OIT bénéficie d'un statut d'observateur auprès de l'OMC. Cela rendrait plus visible et plus opérationnelle la conditionnalité sociale que constituent les huit normes fondamentales de l'OIT ainsi que l'initiative sur le travail décent. Cependant, il faut rester lucide sur le fait que la ratification des normes ne suffira pas à effacer immédiatement les problèmes de compétitivité et d'emploi en Europe.

La CFDT souhaite que l'Union européenne, à défaut la France, entame une démarche officielle auprès de l'OIT pour obtenir ce statut d'observateur auprès de l'OMC et éventuellement auprès de certains secrétariats des accords multilatéraux environnementaux.

Malgré ces quelques réserves exprimées, la CFDT votera le projet d'avis après examen des amendements.

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à M. Verdier, au nom du groupe de la coopération.

Coopération - M. Verdier

M. Verdier. Monsieur le Président, messieurs les rapporteurs, chers collègues, à l'approche de la réunion du G20, présidée par la France, et alors que le monde est à nouveau ébranlé par la crise financière et l'ampleur des déséquilibres macro-économiques, notre projet d'avis s'avère pertinent et d'actualité.

Le pouvoir politique doit reprendre la main sur une économie dérégulée et financiarisée. Les mesures prises aux trois G20 successifs de l'année 2009 n'ont pas encore été assez loin pour avancer vers un changement profond des principes de la régulation financière.

La mise en œuvre des nouvelles règles s'avère lente et ces règles sont certainement incomplètes. Des mesures conjoncturelles d'urgence sont insuffisantes. La France doit peser pour avancer vers l'encadrement, voire l'interdiction, de pratiques spéculatives inscrites dans le court terme et déconnectées de l'économie réelle. C'est le cas des ventes à découvert qui viennent d'être temporairement limitées dans plusieurs pays européens.

La régulation financière et celle des marchés des matières premières est indissociable de la nécessité d'une régulation sociale de la mondialisation. Nous nous réjouissons que notre projet d'avis affirme la nécessité d'inscrire le G20 dans la recherche d'une croissance économique, donnant la primauté à la dimension sociale, la création de richesses devant être au service de plus de

justice sociale. La proposition d'instaurer un socle de protection sociale s'inscrit dans cette nécessité. De plus, les entreprises coopératives sont convaincues de la nécessité d'une transition vers une économie verte, portée dans les pays développés, en développement et émergents, par des investissements orientés sur les infrastructures durables, les énergies renouvelables ainsi que sur la formation autour de ces technologies et s'engagent sur ce terrain fortement.

La spéculation n'épargne pas les marchés des produits agricoles et alimentaires. Concernant l'encadrement des marchés dérivés qui sont, en Europe, insuffisamment régulés, en comparaison notamment de la législation américaine, Coop de France a depuis plusieurs mois formulé un certain nombre de propositions, notamment l'instauration de règles permettant plus de transparence sur les acteurs et la mise en place de limites d'emprise sur les marchés organisés pour sauvegarder les équilibres entre professionnels du monde agricole et institutionnels de la finance. Sur les marchés de gré à gré, nous préconisons le passage obligatoire par des chambres de compensation, mesure qui a été adoptée par les États-Unis il y a un an.

Enfin, nous pensons que le G20 doit impulser des stratégies économiques et sociales qui s'inscrivent dans une vision à moyen et long terme où l'être humain est placé au centre de l'économie, et ce d'une manière concrète. Je voudrais citer un exemple : l'ONU a proclamé 2012 année internationale des coopératives, et dans sa résolution adoptée le 18 décembre 2009, l'ONU souligne que le modèle entrepreneurial coopératif est un facteur de développement économique social majeur qui soutient la participation la plus complète des personnes et qu'en particulier les coopératives contribuent à l'éradication de la pauvreté. L'ONU invite les gouvernements, les institutions internationales et les autres intervenants à soutenir le développement de ce type de modèles entrepreneuriaux.

Pour conclure, si le G20, constitué en 1999, a prouvé son utilité lors de la dernière crise financière, il doit encore s'imposer dans la mise en œuvre de nouvelles réglementations et d'une réelle coordination des politiques économiques des grands pays. Vous l'avez compris, le groupe de la coopération votera en faveur du projet d'avis.

(*Applaudissement*s)

(*M. Delevoye, Président, reprend sa place à la tribune*)

M. le Président. La parole est à M. Gordon-Krief, au nom du groupe des professions libérales.

Professions libérales - M. Gordon-Krief

M. Gordon-Krief. Monsieur le Président, Messieurs les rapporteurs, Chers collègues, l'actualité de ces derniers mois nous l'a montré, nous ne sommes malheureusement toujours pas sortis de la crise et, comme vous l'avez justement souligné, Messieurs les rapporteurs, dans votre projet d'avis, les institutions financières portent une lourde responsabilité par rapport à cette situation. Dans

ce contexte difficile, dans ce contexte international incertain, chacune des préconisations que nous pourrions formuler pourrait être fragilisée par n'importe laquelle des parties prenantes qui auraient des intérêts divergents. Par cette crise planétaire, nous avons pu assister à un retour du politique et chaque État doit assurer pleinement et efficacement ces relations internationales et économiques avec ses partenaires.

Comme vous l'exposez dans ce projet d'avis, une action pilotée par nos dirigeants politiques peut, doit, enclencher l'impulsion nécessaire et permettre la réalisation de grandes mesures. Nous le savons bien, le G20 est également un moteur en la matière ; il a un véritable rôle à remplir sur le plan social, économique et environnemental. De la même manière, l'ensemble des acteurs, des partenaires sociaux ont un rôle pédagogique essentiel à assurer à l'égard de nos concitoyens. Les professionnels libéraux qui soignent, conseillent, défendent tous les jours cinq millions d'hommes et de femmes dans notre pays entendent prendre toute leur part dans cette mission fondamentale de restaurer la confiance de nos concitoyens.

La France, par sa présidence du G20, a assumé son rang et ses priorités en inscrivant à son agenda des sujets hautement sensibles et complexes tout en étant essentiels. Je souhaite saluer à cet égard le travail de concertation mis en place par le ministère de M. Xavier Bertrand, nous l'avons entendu tout à l'heure.

Messieurs les rapporteurs, vous l'avez fort bien rappelé, nous ne pouvons plus considérer la croissance sous un angle exclusivement quantitatif ; les dimensions sociales et humaines, mais aussi environnementales sont au cœur de ces enjeux et doivent prendre une place fondamentale dans nos prochaines politiques économiques. Le projet d'avis que vous nous présentez est, à l'instar de la présidence française du G20, ambitieux et courageux. Notre responsabilité est de dessiner l'avenir et de prévenir les difficultés qui seraient susceptibles de nous affecter ces prochaines années. Les préconisations que vous soumettez sont cohérentes et mesurées. Il est important d'aboutir dans les meilleurs délais à un rééquilibrage des organisations internationales, mais il est également juste de rappeler que les entreprises jouent un rôle essentiel dans la création de richesses, favorisent le progrès, participent à la création et au maintien des emplois. Dans ce contexte, le G20 doit également assumer d'être la locomotive des économies les plus défavorisées et s'engager dans une politique d'ouverture commerciale et d'harmonisation. Effectivement, chacune de ces mesures pourra permettre de redonner aux citoyens la confiance en général, et bien entendu, plus particulièrement à l'égard des opérateurs économiques et financiers qui incarnent pour la plupart d'entre eux les causes et conséquences de la crise que nous connaissons.

Certes, ce projet d'avis comprend certains vœux pieux dont nous ne saurions faire l'économie, mais dont nous connaissons les uns et les autres toutes les difficultés de mise en œuvre. S'il est souhaitable d'arriver à permettre à l'Union européenne de peser de tout son poids sur les échanges économiques ou, par exemple, d'arriver à la création d'une Agence de notation publique européenne, nous restons plus sceptiques sur l'aboutissement, même à long terme, d'une gouvernance économique monétaire et internationale même si, bien

entendu, nous l'appelons de nos vœux. Toutefois, nous nous réjouissons que le CESE préconise une intensification de la régulation financière, notamment en insistant sur le repositionnement de la finance au service de l'économie et non le contraire.

Parce que ce projet d'avis est juste, mesuré, ambitieux et courageux, il sera voté par le groupe des professions libérales.

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à M. Lamy, au nom du groupe de la CFE-CGC.

CFE-CGC - M. Lamy

M. Lamy. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les représentants internationaux, Messieurs les élus, Mesdames les élues, chers collègues, la CFE-CGC tient à saluer la sortie de ce projet d'avis en pleine rentrée sociale et dans un contexte de crises économique, financière et sociale qui perdure. La présidence française du G20 est une opportunité de voir cette construction aboutir et l'Europe d'avoir enfin une politique fiscale et sociale commune. La CFE-CGC demande la mise en place d'une Europe fiscale afin de réduire le nombre de délocalisations, de remettre sur un pied d'égalité les différents pays européens, et ainsi, de redonner aux entreprises, et plus particulièrement aux très petites et moyennes entreprises, une bouffée d'oxygène afin qu'elles puissent continuer de créer de nouveaux emplois et ainsi relancer l'économie française. La CFE-CGC soutient la mise en place d'une véritable Europe sociale afin de mettre fin au dumping social et de redonner les perspectives aux salariés en relançant l'ascenseur social et *in fine* en leur redonnant du pouvoir d'achat. Dans cet esprit, notre organisation demande la mise en place de normes sociales minimum pour l'adhésion de nouveaux pays comme la Chine, à certaines institutions mondiales comme l'OMC ou pour l'octroi de prêts financiers à certains pays. Cela passe par des actions fortes à destination de la jeunesse afin de lui redonner des perspectives d'emploi et de carrières et ainsi de l'espoir.

La CFE-CGC soutient la proposition de création d'un siège de l'OIT au G20. Nous pensons qu'il serait bon d'aller au-delà en permettant à l'OIT de siéger à l'OMC.

Nous demandons également la création d'un secrétariat permanent du G20 qui aurait deux missions :

- assurer un suivi technique et mettre en place une coordination entre *sherpas* des différents gouvernements ;
- organiser la coordination entre deux présidences du G20.

La CFE-CGC demande le maintien et l'institutionnalisation des groupes L20 et Business 20 dans les prochaines réunions du G20.

La CFE-CGC soutient également la proposition de création d'une agence de notation européenne afin d'introduire davantage de transparence dans le système et de mettre un terme à des phénomènes spéculatifs, facteurs de crises à répétition.

Espérer revenir à la situation antérieure à la crise mondiale que nous connaissons paraît utopique. Nous sommes entrés dans une nouvelle ère dans laquelle nous devons nous donner les moyens de gérer et réguler différemment au niveau mondial.

Ainsi, concernant la finance mondiale, la CFE-CGC demande la mise en place d'une véritable régulation et d'un système d'alerte, voire d'intervention.

La CFE-CGC demande la taxation des plus-values réalisées dans le cadre du *flash trading*, c'est-à-dire ces allers et retours réalisés parfois en quelques secondes pouvant aller jusqu'à la semaine. Les *brokers* qui stockent les titres savent dire qui a acheté quoi, le temps de conservation du titre et la plus-value réalisée à la revente, ce qui rend cette taxation possible.

La CFE-CGC souhaite également que la lutte contre les paradis fiscaux et les centres *offshore* devienne une priorité, comme la levée du secret bancaire.

L'enjeu de la présidence française du G20 est clairement, pour nous, la relance économique financière et sociale mondiale.

Vous l'aurez compris, la CFE-CGC votera ce projet d'avis et attend même des actes encore plus ambitieux de notre gouvernement.

La CFE-CGC remercie non seulement les deux rapporteurs, M. Guirkinger et M. Vasseur, pour la qualité de ce projet d'avis, mais aussi le Président de la section des affaires européennes et internationales, Yves Veyrier, pour la recherche des points de convergence. Merci.

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à M. Ledée, au nom du groupe de l'Outre-mer.

Groupe Outre-mer - M. Ledée

M. Ledée. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les représentants des organisations européennes et internationales, Messieurs les rapporteurs, Mesdames, Messieurs, Chers collègues, le groupe de l'Outre-mer se réjouit lui aussi que le Premier ministre ait saisi notre Conseil sur les enjeux de la présidence française du G20 et il se félicite en particulier que la réflexion de notre assemblée ait porté plus précisément sur les priorités sociales.

En effet, pendant longtemps, l'image du G20 le plus souvent véhiculée auprès de la majorité de nos compatriotes a été celle de regroupements de pays riches plus préoccupés par les questions financières et la poursuite d'un développement économique sans limites que par les questions de société ou celles relatives au bien-être des populations qui habitent notre planète.

À cet égard, il faut être juste et reconnaître que les autorités françaises auront beaucoup œuvré pour associer toutes les forces vives des différents pays aux travaux qui auront jalonné cette année de présidence française.

Notre groupe partage pleinement l'analyse qui nous est proposée par les rapporteurs et reprend à son compte l'affirmation majeure selon laquelle la croissance et le développement ne peuvent trouver de justification véritable que s'ils s'accompagnent d'une progression réelle du bien-être des individus.

Mise au service du progrès social, la croissance économique doit viser à la réduction des inégalités et de la pauvreté, mais elle doit aussi - vous avez raison, Messieurs les rapporteurs - permettre d'agir sur le respect de l'environnement et la protection des milieux naturels, et notre assemblée, dont le champ d'action s'est enrichi récemment d'une composante environnementale, ne peut que se réjouir de cette prise de conscience globale.

Vos préconisations, Messieurs les rapporteurs, se déclinent en trois grandes priorités auxquelles notre groupe souscrit volontiers.

Les récentes crises bancaires, financières et économiques ont montré s'il en était besoin l'urgente nécessité de coordonner les actions des multiples acteurs et de mettre plus de cohérence. En effet, dans les politiques mises en place par les différents pays, non seulement au niveau européen, mais également à l'échelle mondiale, construire un futur dans lequel les jeunes notamment trouveront plus facilement un emploi, instaurer davantage de dialogue entre les partenaires, initier une mobilisation sur les questions d'environnement, voilà des objectifs qui doivent permettre aux responsables politiques de mieux répondre, y compris en Outre-mer, aux aspirations des citoyens.

Ces aspirations, vous le dites vous-mêmes, Messieurs les rapporteurs, sont élémentaires : il s'agit d'une plus grande protection sociale, du droit à la sécurité alimentaire et de la recherche de véritables développements durables dans les pays les plus pauvres. Les représentants de l'Outre-mer que nous sommes ne peuvent qu'être encore plus sensibles que d'autres à de telles préconisations.

Ce n'est qu'à ce prix, en effet, que le citoyen accordera de nouveau sa confiance, non seulement, comme vous le dites, aux acteurs économiques et financiers, mais aussi aux décideurs politiques dès lors qu'ils auront démontré leur capacité à mieux réguler ces mécanismes financiers qui peuvent apparaître très complexes aux yeux des non initiés.

Vous l'aurez compris, Messieurs les rapporteurs, le projet d'avis que vous nous soumettez aujourd'hui n'a pas suscité dans notre groupe de contestation majeure, mais il est important de souligner que la position géographique de nos territoires ultramarins sur tous les océans nous conduit parfois à avoir une vision quelque peu nuancée des événements lorsqu'ils ont ainsi une portée mondiale.

Notre insularité a plutôt tendance à accentuer les difficultés engendrées par les crises comme celles que nous connaissons depuis plusieurs années, c'est pourquoi l'analyse que nous faisons de la situation actuelle nous conduit à affirmer que la présidence française du G20 est une opportunité exceptionnelle qui doit permettre à notre pays de peser fortement sur le cours des événements internationaux. Elle doit aussi l'amener à jeter les bases d'actions concrètes et

nombreuses qui viendront, comme vous l'avez souligné dans votre avis, renforcer l'appui au développement économique durable des régions les plus pauvres, en particulier dans l'Outre-mer français, et ce, pour un plus grand bien-être des populations.

Dans ces conditions, et si aucune modification importante de votre texte n'intervient ultérieurement, notre groupe votera le projet d'avis que vous nous soumettez.

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à M. Dulin, au nom du groupe des organisations étudiantes et mouvements de la jeunesse.

Organisations étudiantes et mouvements de la jeunesse - M. Dulin

M. Dulin. Monsieur le Président du Comité économique et social européen, Monsieur le Président, mes Chers collègues, dans ce contexte de crises systémiques mondiales et prenant part à la préparation du futur sommet de Cannes présidé par la France, le Conseil économique, social et environnemental présente un projet d'avis qui reflète les changements importants qui se sont opérés dans notre façon de penser la mondialisation.

Notre groupe soutient pleinement cette nouvelle approche et se félicite de voir inscrit dans cet avis que la croissance n'est pas une fin en soi et qu'elle est bien au service du bien-être de l'humanité.

Alors que le G20 a été créé en réponse à la crise financière des années quatre-vingt-dix, il est rassurant de voir que ses membres s'emparent désormais des questions sociales et environnementales, reconnaissant ainsi l'indissociabilité entre ces enjeux et le développement économique. La mondialisation régulée doit être mise au service des peuples et non des marchés financiers.

La convergence des droits sociaux est une condition de la stabilité économique mondiale. Ainsi, nous soutenons la proposition de la présidence française d'un socle commun de protection sociale. Depuis le printemps dernier, les mouvements sociaux sans précédent se succèdent en Méditerranée, en Europe et récemment en Amérique latine, composés majoritairement de jeunes qui réclament plus de justice sociale.

Les jeunes sont en effet touchés de plein fouet par le creusement des inégalités, et le taux de chômage qu'ils connaissent dans ces pays, et notamment en France, justifie amplement que le G20 se saisisse prioritairement de la question de l'emploi.

La crise favorise le développement et l'acceptation du travail précaire et informel, en particulier pour les jeunes. C'est pour ces raisons qu'il est urgent que les États ratifient et appliquent les conventions de l'OIT.

De même qu'au sein d'un État, la justice sociale et la redistribution des richesses sont les conditions d'un développement économique pérenne et d'un développement harmonieux d'une société, au niveau mondial, il n'est pas possible d'envisager l'économie globale indépendamment de la lutte contre la pauvreté et le sous-développement.

Le projet d'avis du Conseil économique, social et environnemental recommande d'intensifier les efforts en faveur de l'aide publique au développement et d'y consacrer davantage de moyens, et de façon plus cohérente.

Il nous semble cependant que l'une des priorités devrait être de faire en sorte que les populations des pays du sud bénéficient d'abord des ressources produites dans leur propre pays. Lors du sommet de Cannes, la France doit avancer des propositions concrètes et radicales pour lutter contre l'évasion fiscale, le blanchiment et la corruption, loin des annonces faites lors du G20 de Londres.

En effet, chaque année, l'évasion fiscale des multinationales représente un manque à gagner de plus de cent cinquante milliards de dollars pour les pays du sud, soit une fois et demi l'aide publique au développement mondial.

L'importance de ces enjeux ne doit pas nous empêcher de nous interroger sur le rôle et la légitimité du G20 à cet égard. Son rôle d'impulsion politique doit être renforcé tout en veillant à ce qu'il ne se substitue pas aux organisations internationales, notamment celle des Nations Unies, dont certaines, comme le souligne le projet d'avis, doivent être réformées et renforcées.

Nous attendons que la France, lors de ce G20, défende des objectifs et des principes forts dans une vision à moyen et long terme afin que ce G20 soit effectivement un G20 de construction et non pas un G20 juste de solutions pour la crise.

Pour ces raisons, le groupe des organisations étudiants et mouvements de la jeunesse votera en faveur du projet d'avis.

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à M. Lemétayer, au nom du groupe de l'agriculture.

Agriculture - M. Lemétayer

M. Lemétayer. Monsieur le Président, Messieurs les rapporteurs, Mesdames, Messieurs, mes Chers collègues, le groupe de l'agriculture a suivi avec une attention et un intérêt particulier nos travaux consacrés au G20 sous la présidence d'Yves Veyrier et nous avons beaucoup apprécié la qualité des différentes auditions et aussi votre approche du sujet, qui n'était peut-être pas aussi simple qu'on veut bien le dire. Nous sommes très heureux que notre Conseil puisse, à cette occasion, affirmer la nécessité de renforcer la cohérence internationale des politiques économiques, sociales et environnementales et de consolider la légitimité du G20. En ce sens, nous avons été particulièrement

sensibles aux propositions sociales. Il ne faut plus séparer les questions économiques et la lutte contre la pauvreté.

Les échanges commerciaux internationaux ne sont pas une fin en soi et doivent prendre en compte les dimensions sociales, mais aussi les considérations environnementales et j'ajoute les considérations sanitaires, c'est-à-dire prendre en compte les aspects non commerciaux, tel qu'on l'a martelé dans les négociations à l'organisation mondiale du commerce.

Par ailleurs, les développements relatifs à la régulation financière sont aujourd'hui au cœur d'une actualité brûlante. Il est urgent de mettre en place les instruments évoqués et surtout de ne pas relâcher les efforts à la moindre éclaircie sur les marchés financiers.

Nous avons bien sûr été plus attentifs aux questions agricoles et alimentaires. Pour la première fois, il a été décidé d'organiser un G20 agricole auquel la société civile a pu participer, comme nous le faisons aujourd'hui à travers ce projet d'avis.

Le groupe de l'agriculture souhaite, comme vous le soulignez, la pérennisation du G20 agricole. Nous partageons vos propositions car, pour renforcer la sécurité alimentaire, pour accroître la production agricole et pour lutter contre la volatilité des prix, il faut que l'économie internationale reconnaisse les spécificités des produits agricoles et, par conséquent, du métier de l'agriculteur. Il faut donc des règles pour encadrer les effets de la financiarisation des marchés, pour améliorer la transparence des marchés, pour avoir une véritable connaissance des stocks, afin de combattre la spéculation sur les marchés agricoles.

Pour cela, nous vous rejoignons quand vous souhaitez que les décisions des organisations internationales relatives à l'exportation, à l'importation et au stockage des denrées alimentaires puissent traduire une meilleure cohérence. La FAO doit, dans ce cadre, jouer un rôle de premier plan.

Sur ces problématiques, nous aurions souhaité aller plus loin et cela pourrait faire l'objet d'études approfondies. Je pense à la question fondamentale de la terre agricole qui fait l'objet d'une spéculation aux conséquences souvent désastreuses pour les économies locales dans les pays en développement. Il est aujourd'hui vital d'envisager une protection de ces terres agricoles.

Je pense aussi à la mise en place de politiques agricoles régionales. Lors d'une réunion d'agriculteurs provenant de cent vingt pays qui s'est tenue au siège de l'OCDE à l'initiative de la FNSEA et des jeunes agriculteurs en juin dernier, cette question est revenue à plusieurs reprises et particulièrement dans la bouche des représentants des pays du Sud. Une politique régionale permet de mieux protéger les marchés locaux et de les aider à se renforcer, d'encourager l'organisation des filières en dehors des aléas des marchés internationaux. Cet aspect mérite notre attention.

Le groupe de l'agriculture a beaucoup apprécié votre travail, messieurs les rapporteurs, il contribue remarquablement à l'effort mené par la présidence française dans le cadre de ce G20.

Notre groupe votera votre projet d'avis.

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à Mme Mesquida, au nom du groupe environnement et nature.

Environnement et nature - Mme Mesquida

Mme Mesquida. Messieurs les Présidents, Messieurs les élus, Chers collègues, le groupe environnement et nature partage les inquiétudes liées à la grave crise économique, sociale, mais également écologique qui secoue avec force notre économie mondiale. Bien plus qu'une nouvelle crise économique conjoncturelle, nous sommes sans aucun doute face à une remise en cause structurelle de notre modèle de développement.

Une majorité des membres de notre groupe considère par ailleurs que la croissance est encore trop souvent perçue comme l'alpha et l'oméga des sorties de crise. Les économies et les populations sont grandement dépendantes des nombreux services rendus par nos écosystèmes : terres cultivées, forêts, pêcheries et ressources minérales sont en diminution ou en dégradation constante, ce qui menace d'ailleurs les efforts déjà difficilement accomplis en matière de réduction de la pauvreté.

Face à cette situation, la solidarité internationale est indispensable et une attention toute particulière doit être portée pour maintenir les engagements de l'aide publique au développement, ce que préconise le projet d'avis.

Des financements innovants assortis d'une gouvernance appropriée sont nécessaires et le groupe environnement et nature soutient la mise en place d'une taxe internationale sur les transactions financières. Cette taxe doit financer les défis environnementaux et le socle universel de protection sociale.

Par ailleurs, les précédents G8 ont, à plusieurs reprises, mis à l'agenda la question climatique. Des engagements significatifs avaient été pris en 2009 pour supprimer progressivement les subventions aux énergies fossiles. Pourtant, force est de constater que ces promesses sont restées lettre morte. Se pose, par conséquent, la question du suivi des engagements pris lors des G8 et G20 à laquelle le projet d'avis répond par la proposition de création d'un groupe de travail.

Néanmoins, notre groupe est très attaché à ce que les Nations unies demeurent l'instance légitime des prises de décisions concernant l'ensemble de la communauté internationale. Une gouvernance internationale à deux vitesses n'est pas souhaitable et une trop forte institutionnalisation du G20, comme parfois encouragée par ce projet d'avis, pourrait y conduire.

Concernant les propositions liées à l'OIT, ce n'est qu'en renforçant sa place dans le système économique international que les questions sociales pourront être prises en compte. Une future organisation mondiale de l'environnement s'insérerait d'autant mieux dans une gouvernance internationale renouvelée que l'OIT sera forte et reconnue.

Enfin, il est regrettable que l'environnement ne soit pas à l'ordre du jour du G20 en tant que tel et certains membres de notre groupe s'interrogent sur la limite du périmètre de la saisine gouvernementale aux seules questions économiques et sociales. Celles-ci ne devraient pourtant plus être dissociées des questions environnementales.

Nous saluons néanmoins le précieux travail de nos deux rapporteurs qui ont intégré autant que possible cette dimension.

Pour cette raison, la majorité des membres de notre groupe votera cet avis.

(*Applaudissements*)

M. le Président.- La parole est à Mme Therry, au nom du groupe de l'UNAF.

UNAF - Mme Therry

Mme Therry. Monsieur le Président, Messieurs les invités, Messieurs les rapporteurs, Chers collègues, Mesdames et Messieurs, la période estivale a été marquée par des mouvements boursiers de grande amplitude, révélateurs - s'il en était encore besoin - de la nécessité pour les chefs d'État et de gouvernement d'agir dès maintenant avec courage et tous ensemble à l'échelle de la communauté mondiale pour reprendre le contrôle des activités économiques et financières.

Le groupe de l'UNAF remercie les rapporteurs pour le travail réalisé, car le présent projet d'avis donne des orientations claires pour une nouvelle dynamique de progrès économique, social et environnemental, sans négliger ou privilégier l'une ou l'autre des composantes de ce progrès.

S'il y a deux ans il est apparu clairement que la sortie de crise nécessiterait des rééquilibrages fondamentaux, force est de constater que les progrès ne sont pas au rendez-vous et que s'accumulent les risques de ralentissement de l'économie mondiale. Avec la nouvelle phase de crise financière de cet été, ces risques sont aggravés par celui de la dégradation de la confiance.

Dès lors, les enjeux sont clairs et le groupe de l'UNAF vous soutient dans la nécessité de passer d'un G20 de crise à un G20 de construction d'un nouvel ordre économique et social mondial.

Seule une action résolue, concertée et coordonnée permettra de rétablir la confiance nécessaire pour relancer et rééquilibrer la croissance mondiale.

Je remercie le rapporteur d'avoir comme postulat de départ à cette construction que la croissance économique soit au service du bien-être ou du bonheur des femmes et des hommes, donc des familles, en donnant la primauté à la dimension sociale, à la création d'emplois, à la lutte contre les inégalités et la pauvreté, ainsi qu'à la préservation de l'environnement.

Ce rappel est essentiel, car la préoccupation de base reste encore aujourd'hui trop centrée sur les problèmes de pression des marchés financiers et, par voie de conséquence, sur les programmes budgétaires de désendettement.

S'il est important d'avancer concrètement vers le rééquilibrage des finances publiques, les politiques économiques doivent soutenir la croissance ; les politiques budgétaires doivent intervenir en ce sens également. À cet égard, l'échange de bonnes pratiques entre États permettrait d'améliorer encore l'efficacité des interventions nationales.

L'importance des systèmes de protection sociale est justement mise en valeur dans le présent projet d'avis comme amortisseur de la crise, mais aussi comme contributeur à l'amélioration de la productivité et de la stabilité sociale.

Toutefois, on ne peut pas se contenter d'installer un idéal abstrait de bien-être sans activer les leviers pour y contribuer réellement.

Les aspects emploi et social d'une politique de croissance équilibrée n'ont pas seulement un coût, mais sont un facteur stimulant de croissance et de bien-être.

Le groupe de l'UNAF tient à souligner l'importance de l'investissement dans la famille et de la nécessaire dimension familiale à mettre en œuvre dans un socle de protection sociale.

Le groupe de l'UNAF votera le présent projet d'avis.

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à Mme Vion, au nom du groupe de la mutualité.

Mutualité - Mme Vion

Mme Vion. Mesdames, Messieurs, en cette période de grande instabilité économique et sociale, six priorités ambitieuses ont été définies pour le sommet du G20, six priorités autour de trois axes d'action.

Premièrement, protéger des dérives spéculatives de la finance internationale, surtout les populations les plus vulnérables.

Deuxièmement, coordonner les politiques économiques, à la fois budgétaires et monétaires.

Troisièmement, innover, notamment à travers le débat sur le financement du développement.

La société civile organisée a un rôle majeur à jouer dans la prise en compte de ces objectifs, et le groupe de la mutualité se félicite qu'une saisine du Premier ministre lui permette de s'exprimer plus particulièrement sur les priorités sociales de la présidence française.

Pour le groupe de la mutualité, la construction d'un socle de protection sociale dans la diversité des solutions adoptées par chaque pays constituera sans nul doute un des enjeux majeurs de ce siècle.

La mission confiée à Mme Bachelet sur l'instauration d'un socle de protection sociale constitue un levier essentiel pour accélérer la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement qui, malgré des progrès

substantiels, laisse encore de côté les plus vulnérables, comme le démontre un récent rapport de l'ONU.

Plus personne ne conteste le rôle de la protection sociale dans le développement économique, et chacun a aujourd'hui conscience que notre système de protection sociale, collectif et solidaire, a joué un rôle d'amortisseur dans la crise que nous traversons en permettant d'assurer une cohésion sociale au-delà de la seule protection sociale.

La protection sociale, le droit à la santé et l'accès à l'éducation sont nécessaires pour que le progrès économique s'accompagne de davantage de justice sociale. Et la mutualité, présente au sein de l'association internationale de la sécurité sociale, apporte son soutien et son expérience à tout projet de mise en place de systèmes de protection sociale solidaires, collectifs et démocratiques.

Un soutien à l'initiative de socle universel de protection sociale de l'ensemble de la société civile semble, à ce titre, essentiel. Plus spécifiquement, les mutuelles et les autres acteurs de l'économie sociale ont un rôle à jouer pour mobiliser les citoyens sur ces questions, dont la réussite passe par un effort de sensibilisation, d'éducation et de diffusion d'une culture de la protection sociale.

L'objectif de construction d'un socle de protection sociale universel n'est pas hors de portée. Les moyens techniques et financiers pour l'atteindre existent, et la directrice de l'OMS a indiqué trois façons d'y parvenir : augmenter l'efficience de la collecte de l'impôt, reconsidérer les priorités des budgets nationaux, rechercher des financements innovants. Mais seule la volonté politique permettra de l'atteindre.

Pour y parvenir, le groupe de la mutualité soutient la nécessaire revalorisation, au sein de la gouvernance mondiale, des rôles de l'OIT, de l'OMS et de la FAO face à l'OMC, au FMI et à la Banque mondiale, sans oublier d'y ancrer plus solidement les questions environnementales.

Le groupe de la mutualité votera sans réserve le projet d'avis.

Enfin, et sans remettre en cause l'utilité du G20, le groupe de la mutualité tient à rappeler que, s'il regroupe vingt pays - représentant 90 % de la richesse produite dans le monde, le PIB servant bien sûr de mesure - il en exclut tout de même 173.

(*Applaudissements*)

M. le Président.- La parole est à Mme Sassano, au nom du groupe de l'artisanat.

Artisanat - Mme Sassano

Mme Sassano. Monsieur le Président, Messieurs les rapporteurs, Chers collègues, trois ans après le début de la crise économique et financière mondiale, les dégâts qu'elle a causés sont encore ancrés dans les mémoires. Récemment, les turbulences sur les marchés financiers sont venues nous rappeler la fragilité de la situation. Tout cela entretient le sentiment de méfiance des citoyens comme des petites et moyennes entreprises à l'égard des effets de la mondialisation.

La crise de 2008 a révélé clairement l'interdépendance des différentes zones économiques du monde et l'importance du rôle qu'avaient pu tenir les États du G20 pour éviter l'effondrement de l'économie mondiale.

Il faut tirer profit de ces enseignements sur le long terme. Cela doit conduire à conforter le rôle d'impulsion du G20 et à axer son action sur une plus grande cohérence des politiques économiques, mais aussi sociales et environnementales.

Il est essentiel que les États du G20, qui représentent 85 % de l'économie mondiale, continuent de travailler ensemble pour, d'une part, assurer une croissance mondiale sur des bases saines et stables et pour, d'autre part, restaurer la confiance en l'avenir.

Le groupe de l'artisanat approuve en particulier la nécessité d'encourager les politiques nationales visant à soutenir l'emploi, notamment des jeunes, et à favoriser le développement des entreprises, créatrices de richesses et d'emplois.

Il nous semblerait judicieux, à ce titre, de promouvoir le principe du *Small Business Act* européen, qui vise une juste reconnaissance et prise en compte des petites entreprises dans les politiques publiques.

Pour éviter par ailleurs le dumping social ou environnemental, il est souhaitable que ces thématiques soient, elles aussi, comprises dans l'objectif de cohérence des politiques nationales. Il en va de l'intérêt des citoyens comme des entreprises, notamment celles de l'économie de proximité.

Concernant l'aide au développement des pays pauvres, les montants en jeu sont considérables, mêmes s'ils sont insuffisants pour répondre à tous les besoins. Il faut donc être vigilant sur la destination de ces fonds par une conditionnalité plus stricte, en invitant les pays bénéficiaires à tout mettre en œuvre pour parvenir à des États de droit et lutter contre la corruption.

Sur les questions essentielles de la sécurité alimentaire, le groupe de l'artisanat approuve les propositions visant à lutter contre la spéculation sur les matières premières, à préserver les ressources naturelles, à anticiper les crises et à répondre rapidement aux situations d'urgence.

S'agissant des institutions financières, la crise de 2008 a démontré le besoin d'un encadrement plus strict de leur activité. Les réglementations, si nécessaires soient-elles, ne doivent cependant pas porter atteinte au besoin de financement de l'économie. Aujourd'hui déjà, de nombreux chefs d'entreprise peinent à obtenir les crédits pour faire face à des investissements ou répondre à des difficultés de trésorerie. Les TPE/PME s'inquiètent donc des répercussions des règles prudentielles prévues par l'accord « Bâle 3 ».

Elles craignent l'augmentation du coût des crédits et un durcissement de ces conditions d'accès. Par conséquent, il serait nécessaire de mener une étude d'impact de ces règles sur le crédit à ces entreprises.

En effet, il est indispensable de ne pas perdre de vue le besoin de revenir à un lien plus équilibré entre la finance et l'économie réelle.

Pour conclure, le groupe de l'artisanat votera ce projet d'avis.

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à M. Aschieri, au nom du groupe des personnalités qualifiées.

Personnalités qualifiées - M. Aschieri

M. Aschieri. Je voudrais brièvement expliquer mon vote qui sera une abstention. Le projet d'avis qui nous est soumis présente pour moi un réel intérêt, à la fois à travers son constat et les préconisations, dont je partage l'essentiel. Certaines dessinent des orientations dont il serait important qu'elles puissent être mises en œuvre. Il n'est pas indifférent que notre assemblée le dise.

Il n'en reste pas moins que je souhaite faire deux critiques. La première m'a sauté aux yeux à la lecture de la synthèse. C'est l'absence des mots « éducation » et « formation » dans cette synthèse.

Certes, à la lecture du projet d'avis, l'éducation et la formation sont mentionnés. Mais il me semble que c'est une erreur que de ne pas en faire un axe important du socle de protection sociale, des droits à préserver mais aussi un axe important, par exemple, dans la lutte pour le développement et dans la lutte contre la pauvreté. C'est d'autant plus dommage que cela n'y figure pas, car ce que je dis là est une banalité souvent reconnue de manière consensuelle dans de nombreuses instances.

La deuxième critique est d'un autre ordre. J'ai parfois le sentiment que certaines propositions sont hors sol. Je m'explique. Je les partage, je partage les intentions, les préoccupations, mais sur la régulation financière, on ne s'interroge pas assez sur les raisons pour lesquelles ces propositions, qui existent depuis longtemps, n'ont pas été opérantes et n'ont pu être mises en œuvre.

Les réflexions nécessaires à mettre en œuvre sur la stratégie ne sont pas suffisantes pour aboutir. Pour ces raisons, j'ai tendance à considérer, d'où mon vote, que ce texte doit être pris comme une étape dans des débats qui doivent aller plus loin dans notre instance.

(*Applaudissements*)

M. le Président. Mes chers collègues, la discussion générale est close. Nous suspendons la séance afin de laisser le temps à la section des affaires européennes et internationales d'examiner les trois amendements déposés sur le projet d'avis.

(*Suspendue à dix-sept heures vingt, la séance est reprise à dix-huit heures*)

M. le Président. Je déclare la reprise de la séance. Nous venons d'apprendre une triste nouvelle : le décès de M. Bernard Brunhes. C'était un homme très impliqué dans la dimension sociale. Il fut conseiller social auprès du Premier ministre, Pierre Mauroy. Il rejoignit ensuite la Caisse des dépôts auprès de Robert Lion. Bernard Brunhes était très impliqué dans la résolution des conflits sociaux. Il avait créé son entreprise de consultants ; il était très apprécié pour sa capacité d'écoute, sa capacité d'empathie, sa volonté d'aboutir à des solutions de médiation. Nous le savions malheureusement frappé d'une maladie et il est décédé hier.

RÉPONSE DES RAPPORTEURS

M. Guirkinger. rapporteur. Je ferai quelques commentaires sur les diverses interventions, que j'ai regroupées en différentes catégories. Vous avez été un certain nombre à souligner les faiblesses de ce projet d'avis : nous avons parfaitement conscience de ne pas avoir traité tous les sujets, comme la santé ou les normes comptables. Nous n'avons pas suffisamment traité l'éducation, nous avons traité la corruption mais sans doute pas assez. Nous n'avons pas parlé du *Small Business Act*, ni du développement économique alternatif. Nous avons fait des choix et nous n'avons pas pu traiter tous les sujets malgré l'intérêt que ceux-ci pouvaient représenter.

Par ailleurs, nous avons eu des contraintes de taille. En effet, lorsque l'on rédige un projet d'avis, il faut respecter des règles extrêmement précises, que nous avons acceptées avec « *beaucoup de bonheur* » car elles nous paraissent essentielles pour éviter d'avoir des rapports trop longs. C'est ainsi que nous avons sorti volontairement un certain nombre de sujets. Par exemple, nous n'avons pas formulé de critiques du modèle économique et social tel qu'il existe aujourd'hui. Voilà pourquoi j'ai dit tout à l'heure un certain nombre de choses sur ce modèle social et sur les limites de ce modèle économique.

Certains d'entre vous ont évoqué des sujets qui sont un peu en dehors de la saisine, comme par exemple le rôle de la BCE. Je suis d'accord avec la remarque qui a été faite, il faudrait qu'elle puisse prêter aux États, mais ce n'est pas exactement le sujet que nous avons traité.

Vous avez été un certain nombre à exprimer des craintes, je voudrais les lister parce qu'elles me paraissent tout à fait fondées.

Tout d'abord le débat autour de la légitimité démocratique du G20, son rôle et son articulation par rapport aux autres institutions plus démocratiques. C'est un débat que nous avons eu et une vraie crainte. L'approche doit être pragmatique, car rien ne se fera sans une impulsion politique de la part des vingt chefs de gouvernement et chefs d'État. Nous avons choisi l'approche de dire : « *C'est à vous, vous avez une responsabilité particulière*. »

Puis ne pas trop compliquer les consultations réciproques. À force de multiplier les consultations réciproques, il devient encore plus difficile de prendre des décisions. C'est une vraie crainte. Nous ne l'avons pas dit dans le projet d'avis, mais si l'on confère autant de responsabilités aux institutions internationales, je suis persuadé qu'il faudra que celles-ci acceptent un certain nombre de réformes pour aller vers plus d'efficacité. Cela me paraît absolument essentiel.

« *Bâle 3 et le financement de l'économie réelle* » est un débat que l'on peut avoir. J'ai parfois le sentiment que le lobbying d'un certain nombre d'institutions financières est particulièrement bien organisé pour résister à un certain nombre de contraintes et de régulations qui paraissent indispensables. Par exemple, j'ai été frappé de découvrir que ce qui faisait débat sur le rapport entre les fonds propres et les dettes des banques - soi-disant inapplicable et posant

problème - était déjà une réalité pour les banques françaises et européennes. Le débat est maintenant de savoir s'il ne faut pas aller au-delà.

Certains sujets ont été évoqués dans notre projet d'avis, mais pas suffisamment développés, comme l'évolution du FMI, le statut de l'observateur de l'OIT auprès de l'OMC, le renforcement de la monnaie, la création d'une monnaie unique au niveau mondial...

L'un d'entre vous a parlé de propositions trop ambitieuses, en particulier sur la réforme nécessaire du système monétaire international. Je suis absolument persuadé que si nous n'arrivons pas à organiser mieux le système monétaire international, nous aurons beaucoup de difficultés à gérer de façon équitable les échanges de produits et de services.

Je me réjouis des convergences qui se sont dessinées cet après-midi sur les deux questions essentielles : la dimension et le rôle du politique, la nécessité d'une régulation économique et financière renforcée. C'est vraiment quelque chose d'important, parce que cette convergence n'était probablement pas possible il y a trois ou quatre ans. Voilà pourquoi une convergence de toutes les parties représentées ici mérite d'être soulignée et portée largement à l'extérieur de cette assemblée.

M. Vasseur, rapporteur**.** Je ne vais pas répondre à chacun d'entre vous, mais de manière globale puisque, finalement, tout le monde est intervenu, ou peut-être quelques-uns moins que d'autres, sur certains points précis.

Ce que je constate, c'est que vous êtes tous d'accord pour renforcer le rôle de l'OIT et la proposition qui émanait de la section par rapport à un socle de protection minimum a été, à travers les interventions, largement renforcée.

Le deuxième point qui était évoqué, dans la partie que je présentais, portait sur la sécurité alimentaire et vous êtes nombreux à être intervenus sur ce sujet, sur la nécessité d'une régulation et, là aussi, on touche à la régulation financière par rapport à cette sécurité alimentaire, mais aussi, derrière cela, à la régulation sociale.

Vous êtes aussi beaucoup intervenus par rapport aux différentes politiques agricoles. C'est un point important qui conforte le travail de la section.

Et, pour parler quelques instants de l'amendement que nous avons débattu tout à l'heure en section, nous avons trouvé un consensus relativement facilement puisque nous avions discuté en section de cet aspect par rapport à l'OMC. D'ailleurs, Jean-Michel Lemétayer l'avait évoqué dans son intervention.

Je pense qu'un certain nombre d'entre vous ont ouvert des pistes pour d'autres débats qui ne sont pas forcément des seules compétences de la section des affaires européennes ou internationales, mais qui pourraient effectivement tout à fait compléter ce projet d'avis sur le G20.

Voilà ce que je pouvais dire en termes de synthèse et de réponse aux différentes interventions. Je vous remercie à mon tour de toutes vos interventions et de tous les appuis que vous avez pu apporter.

Si le vote tel que je le sens venir est conforme à ce qui a été déclaré par les uns et les autres, nous avons un outil qui ne peut que renforcer la position du Conseil économique, social et environnemental de notre pays. Merci.

(*Applaudissements*)

M. le Président. Merci, Messieurs les rapporteurs.

DISCUSSION DES AMENDEMENTS

(Le texte des amendements et la suite qui leur a été donnée par la section des affaires européennes et internationales sont annexés au présent compte rendu)

M. le Président. Trois amendements ont été déposés sur le projet d'avis.

Amendement n° 1

Cet amendement, déposé par M. Lucas (groupe des personnalités qualifiées), est retiré.

Amendement n° 2

Cet amendement, déposé par M. Le Bris (groupe des personnalités qualifiées) est adopté dans la rédaction proposée par la section.

Amendement n° 3

Cet amendement, déposé par M. Lucas (groupe des personnalités qualifiées) est adopté dans la rédaction proposée par la section.

VOTE SUR L'ENSEMBLE DU PROJET D'AVIS

Le projet d'avis est adopté par 192 voix et 6 abstentions.

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est au Président Veyrier.

M. Veyrier, Président de la section des affaires européennes et internationales**.** Monsieur le Président, Chers collègues, Mesdames et Messieurs, je ne vais pas vous retenir plus longtemps. Je ne reviendrai pas sur les conclusions de nos discussions, les rapporteurs se sont parfaitement exprimés à ce sujet.

Je voudrais simplement souligner que, même avant le vote, dont on a toutes les raisons de se féliciter sur ces matières, sur ce que nous avons mis en avant comme enjeux pour nos sociétés et pour l'avenir, nous avons aussi, d'une certaine façon, fait le plein des interventions.

Cela veut dire que l'ensemble des groupes du Conseil se sont saisis de ce projet d'avis et nous avons eu beaucoup d'interventions précises, interrogatives, complémentaires ; je pense que nous avons là à la fois une base forte d'avis, de propositions, de soutiens aux propositions que nous faisons vers la présidence française du G20, mais dont nous pourrons bien évidemment, nous saisir au-delà de la présidence française parce qu'il y aura un après ce G20 du début novembre de cette année.

Je voudrais aussi souligner que nous avons fait un très bon travail pour notre assemblée, notamment en termes de notoriété, à la fois du fait de la présence sur le banc du gouvernement, du parlement, de la présence du Président du Comité européen, de notre collègue du comité espagnol, et au-delà d'un certain nombre d'ambassades qui en ont toutes été informées.

Pour le coup, je vais faire un peu de patriotisme en faveur de la section des affaires européennes et internationales et féliciter tous nos membres, nos rapporteurs, nos administrateurs et notre assistante parce que je pense que nous avons fait un très bon travail à tous points de vue. Merci, Monsieur le Président.

(*Applaudissements*)

M. le Président. Merci, Monsieur le Président. Je voudrais ajouter à cela le besoin que l'on a aujourd'hui - dans une ambiance d'incertitude, voire d'inquiétude - de comportements crédibles.

Notre assemblée a gagné en crédibilité. Mais, un avis, ce n'est pas une fin. C'est ce que disaient les deux rapporteurs, c'est-à-dire que l'on voit bien qu'au travers de cet avis, l'expression des différents groupes a montré qu'il y a un certain nombre de positions sur des convictions que vous avez affichées, et aussi des interrogations sur les dynamiques à créer. Il est évident que, sous la présidence française, le G20 doit être une institution qui pèse sur le destin du monde avec les directions que vous avez évoquées.

Troisième élément, le Président Staffan Nilsson a été très impressionné par la qualité de nos travaux. Nous avons étudié ensemble la possibilité d'une coordination entre les différents Conseils économiques et sociaux européens sur tous les enjeux de caractère international. Comment nous coordonner sur les différentes positions par rapport au G20, au sommet de Durban… afin que la société civile dans ses différentes expressions nationales puisse faire émerger des convergences européennes ?

En effet, la position européenne doit aujourd'hui prendre de plus en plus d'importance dans les discussions internationales. Vous avez tous apporté une pierre très importante à cet édifice.

Je remercie aussi le Président Veyrier et les deux rapporteurs, ainsi que les administrateurs car vous avez su avec concision montrer toute la force de cet avis.

Bonne fin de journée.

La séance est levée à dix-huit heures vingt-cinq.

Prochaine séance, le mardi 13 septembre 2011 à 14 heures 30.

ANNEXES

Annexe 1 : Amendements déposés sur le sujet *Au cœur du G20 : une nouvelle dynamique pour le progrès économique, social et environnemental*

Amendement n° 1 Déposé par M. Lucas (groupe des personnalités qualifiées) Page 6 - après la ligne 21 - ajouter : « en suscitant une révision des règles de l'OMC qui concernent les échanges de produits agricoles afin de permettre une meilleure protection des marchés agricoles locaux ».
Amendement n° 2 Déposé par M. Le Bris (groupe des personnalités qualifiées) Page 15 - après la ligne 35, ajouter ce paragraphe : « Dans cet esprit, le CESE demande également qu'à la fin de chaque sommet du G20, le représentant du pays hôte fasse un point précis : - sur le calendrier de mise en œuvre des mesures arrêtées au cours de ce sommet ; - sur l'état d'avancement dans l'exécution des décisions prises au cours du sommet précédent ».
Amendement n° 3 Déposé par M. Lucas (groupe des personnalités qualifiées) Page 20 - après la ligne 14 - ajouter : « Il doit notamment susciter une révision des règles de l'OMC en matière agricole pour permettre aux États ou groupes d'États qui le souhaitent de protéger leurs marchés locaux afin de mieux organiser leurs productions agricoles ».

Annexe 2 : Suites données par la section des affaires européennes et internationales aux amendements déposés sur le sujet *Au cœur du G20 : une nouvelle dynamique pour le progrès économique, social et environnemental*

Amendement n° 1 Cet amendement est retiré.
Amendement n° 2 Cet amendement déposé par M. Le Bris (groupe des personnalités qualifiées) a reçu un avis favorable de la section dans une **nouvelle rédaction** acceptée par le déposant. Il est ainsi rédigé : Page 15 - après la ligne 35, ajouter ce paragraphe : « Dans cet esprit, le CESE demande également qu'à la fin de chaque sommet du G20, la présidence fasse un point précis : - sur l'état d'avancement dans l'exécution des décisions prises au cours du sommet précédent ; - sur le calendrier de mise en œuvre des mesures arrêtées au cours de ce sommet ».
Amendement n° 3 Cet amendement déposé par M. LUCAS (groupe des Personnalités qualifiées) a reçu un avis favorable de la section dans une **nouvelle rédaction** acceptée par le déposant. Il est ainsi rédigé : Page 20 - après la ligne 14 - ajouter : « Les règles relatives aux échanges en matière agricole, celles de l'OMC en particulier, doivent prendre en compte les enjeux de sécurité alimentaire ainsi que le rôle et l'organisation des productions et marchés locaux et régionaux ».

Annexe 3 : *Au cœur du G20 : une nouvelle dynamique pour le progrès économique, social et environnemental.* Diaporama illustrant les propos de MM. Bernard Guirkinger et Guy Vasseur, rapporteurs.

LE CESE Assemblée plénière
6 septembre 2011

AGIR POUR PLUS DE JUSTICE SOCIALE

- Un socle de protection sociale
- La sécurité alimentaire pour tous
- Une vraie impulsion pour un développement durable des pays pauvres

LE CESE Assemblée plénière
6 septembre 2011

RESTAURER LA CONFIANCE DES CITOYENS

- Une gouvernance économique et monétaire plus solide
- Plus de régulation pour une finance au service de l'économie réelle